

bonjour

La météo

Retour de la neige et du temps froid. Moins 12 C.

Page A 2

La Quotidienne

Dans l'ordre 8-8-1

Hockey

Hartford 2 Nordiques 4

IL RESTE

9

JOURS



ALARMES
SECURITE
SAC LAC
SEULE ET UNIQUE STATION CENTRALE
D'ALARME VOL DANS LA REGION
APPROUVEE PAR ULC
ALMA: 662-2063
CHICOUTIMI: 545-4006

Progression du cancer de Fox

Marathon de l'espoir

NEW WESTMINSTER, C.B. (PC) — L'hôpital Royal Columbian a fait savoir, lundi, que le cancer dont souffre Terry Fox a commencé à se propager de ses poumons à d'autres parties de son corps.

Il y a quatre ans, ce même cancer a provoqué l'amputation de la jambe droite au-dessus du genou.

Dans une conférence de presse, le Dr Vladislav Antonik a refusé de spéculer sur le temps qu'il reste à vivre au courageux coureur de 22 ans. On a déjà expliqué que, dans les cas du genre, les chances de survie étaient de moins de 10 pour cent.

Il a subi, à venir jusqu'à maintenant, huit traitements de chimiothérapie. Il est actuellement question de recourir à l'interféron, qui est un produit extrêmement dispendieux.

Originaire de Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, Terry Fox avait commencé ce qu'il avait appelé un "marathon de l'espoir" le 12 avril dernier.

Partant de Saint-Jean, Terre-Neuve, il avait l'intention de courir jusqu'à l'Océan Pacifique. Mais, le 2 septembre, il dut s'arrêter à Thunder Bay, Ontario, après avoir parcouru 8,320 kilomètres.

Incapable de continuer, à cause d'une métastase aux poumons, Terry Fox n'en avait pas moins recueilli \$22 millions pour des recherches sur le cancer.

Le gouverneur général lui a décerné l'Ordre du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique lui a donné l'Ordre of the Dogwood. La Presse Canadienne, de son côté, le nomma l'homme de l'année.

Hôpital de Chicoutimi Les chirurgiens débraient

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Les départements de chirurgie et gynécologie ont été paralysés hier, et le seront peut-être encore aujourd'hui, à l'hôpital de Chicoutimi. Ce mouvement spontané des chirurgiens fait suite à la nouvelle du départ éventuel du Dr André Roberge, neuro-chirurgien. Ce dernier quitterait l'hôpital de Chicoutimi parce qu'il n'a pas les équipements nécessaires et les réclame en vain depuis plusieurs années. La perte du neuro-chirurgien aurait des conséquences graves pour tous les autres départements. Aussi, ce mouvement amorcé par une journée d'étude, vise à sensibiliser la population à l'urgence de cette situation.

A l'hôpital de Chicoutimi, M. Bérard Riverin, déclarait pour sa part que M. Maurice Cardinal n'était pas d'accord qu'on utilise les patients comme otages.

Autres textes en page A 3.



NEURO-CHIRURGIE — Le Dr André Roberge pourrait renoncer à son départ si les équipements demandés étaient enfin acquis.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

8e année No 98

Mardi 3 février 1981

20 pages

LACOPÉ 30¢ AU COMPTOIR

MOTEL
RESTAURANT
CARTES DE CREDIT
ACCEPTÉES
548-8265

la région

Qui-vive

Même si le commissaire Rochette ordonne la réintégration des quatre employés congédiés le 13 juin dernier, les gens demeurent sur le qui-vive jusqu'à ce que Abitibi-Price ait annoncé son intention d'utiliser ou non son droit de recours.

Page A 3

Bureau de R-Q à Alma

Le conseil municipal de Dolbeau se montre nettement en faveur de l'établissement des bureaux régionaux de Radio-Québec à Alma.

Page A 5

Palais des sports vendu

Selon les termes d'une résolution adoptée, hier soir, par les membres du conseil de ville de Jonquière, la ville se porterait acquéreur du Palais des sports pour la somme de \$610,000.00.

Page B 1

le québec

Manif à Amqui

Les gens de la Vallée de la Matapédia tiennent absolument à faire comprendre aux différentes instances gouvernementales que la papeterie pourra seule assurer la survie de la région.

Page A 9



Tournoi bantam

La sixième édition nationale du tournoi bantam de Chicoutimi s'est mise en branle, hier soir, au Centre Vézina, avec la participation de formations de classe "B". L'action ne devrait pas manquer au cours de la présente semaine.

Textes page B 3

le canada

Refus de Blakeney

Le premier ministre de la Saskatchewan a refusé la semaine dernière l'offre que lui a faite le gouvernement fédéral concernant le contrôle des richesses naturelles vendues sur le marché international. L'offre visait à obtenir l'appui de Blakeney dans le débat sur la Constitution.

Page A 10



ALMA SOUS LA PLUIE — Ce jeune résident d'Alma a profité de l'adoucissement du temps, hier, pour sortir sa bicyclette. Si l'on en croit les météorologistes, il devra remiser sa bécane au cours des prochains jours alors que la température reviendra à un niveau plus saisonnier, à moins qu'il munisse son vélo de skis.

CRD

Roberval abandonne

Page A 7

Fabrique Saint-Joachim

Le Conseil de presse rejette la plainte

Le Conseil de presse du Québec comprend la réaction du Conseil de la fabrique de Saint-Joachim de Chicoutimi, concernant un article publié dans "Le Quotidien", le 24 janvier dernier et intitulé "Pratique à la mode dans la paroisse de Saint-Joachim: 'Jeu du castrage'".

"Tout en comprenant votre réaction, écrit le secrétaire du Conseil de presse, à M. le curé Robert Lavoie, qui s'était plaint au Conseil de presse, celui-ci ne saurait que difficilement inter-

venir dans ce cas, à moins que vous n'établissiez en quoi l'article en question contrevient au devoir et à la responsabilité de la presse d'informer la population sur des questions ou des événements d'intérêt public."

Nos lecteurs trouveront en page A 4 la reproduction intégrale de cette lettre du secrétaire du Conseil de presse, ainsi que la plainte formulée par le Conseil de la fabrique de Saint-Joachim.

Procès de Florent Cantin Coup de théâtre

QUEBEC (PC) — Le procès de Florent Cantin reprendra plus vite que prévu.

L'avocat de Florent Cantin, Me Claude Gagnon, a en effet retiré hier à Amos la requête qu'il avait déposée jeudi dernier en Cour supérieure alors que le Juge Georges Chassé refusait d'ajourner pour 15 jours le procès de son client.

Celui-ci avait enregistré un plaidoyer de non-culpabilité la veille à l'ouverture de son procès à Chibougamau où il répondait à une accusation d'homicide involontaire à la suite de l'incendie qui fit 48 victimes l'an dernier à Chapais.

Ce désistement de la défense a pour effet concret de remettre sur les rails le procès du jeune Cantin puisque les procédures avaient été suspendues après le dépôt par Me Gagnon du bref en certiorari

par lequel la décision du juge était contestée.

Le procureur de l'accusé avait demandé au juge la permission d'ajourner parce qu'il voulait produire un rapport du ministère du Travail dont la confidentialité venait tout juste d'être levée et assigner comme témoin l'auteur du rapport.

Le juge Chassé avait retourné que la défense avait été négligente en n'assignant pas son témoin avant. Il avait refusé l'ajournement et Me Gagnon avait contesté cette décision en utilisant un recours extraordinaire, soit le dépôt d'un bref en certiorari.

A la suite du désistement, l'avocat de M. Cantin rencontrera d'ici la fin de la semaine le juge en chef associé de la Cour provinciale, M. Georges Chassé, qui siège dans

cette cause, afin de déterminer la date de la reprise du procès.



Maurice Paradis Candidat libéral

ALMA (BM) — Le candidat du Parti libéral dans la circonscription de Lac-Saint-Jean aux prochaines élections provinciales sera l'ex-maire d'Alma, M. Maurice Paradis.

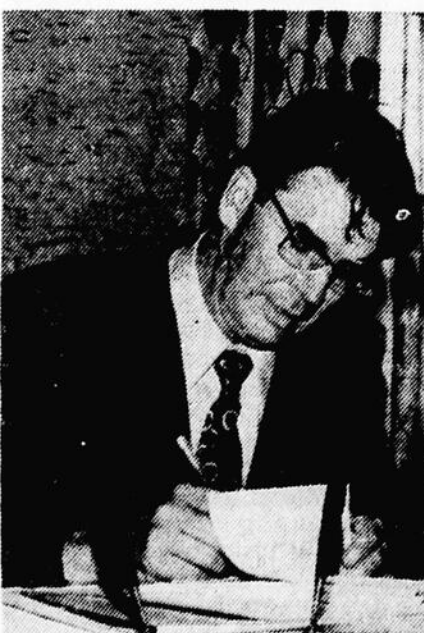
Selon des informations recueillies auprès d'une source digne de foi, hier soir à Alma au cours d'un souper organisé par l'Association des directeurs de crédit du Lac-Saint-Jean, M. Paradis attend que soit dévoilée la date des élections pour annoncer sa candidature qui

aurait été acceptée par le chef du parti, M. Claude Ryan.

Ex-maire d'Alma, M. Paradis a également été conseiller spécial de M. Robert Bourassa, de 1974 à 1976, alors que ce dernier était premier ministre du Québec. Incidemment, M. Paradis était présent, hier soir, à la conférence que prononçait son ancien patron devant quelque 140 personnes réunies au Manoir du Rocher à Alma.

Interrogé sur la candidature éventuelle de M. Paradis, M. Bourassa a répondu diplomatiquement que son ancien conseiller financier avait des qualités exceptionnelles d'administrateur et que s'il acceptait d'être candidat, il ne pourrait que miser sur ses chances; quant aux possibilités que M. Paradis obtienne un ministère, l'ex-premier ministre s'est contenté de dire qu'il ne voulait pas se substituer au chef du parti, M. Ryan.

M. Bourassa a repris, devant les convives, les propos qu'il tient depuis un bon bout de temps au sujet du développement économique du Québec et qui se résument à proposer l'accélération de l'aménagement hydro-électrique de nos rivières afin de vendre, sur les marchés du nord-est américain, nos surplus d'électricité pendant qu'il en est encore temps. "Nous pouvons devenir l'Alberta de l'Est", clame-t-il inlassablement.



Maurice Paradis

le monde

Livraison de Mirage F-1

La récente décision de l'Elysée de faire parvenir des avions chasseurs Mirage F-1 aux militaires iraniens a suscité un tollé de protestation dans les médias français.

Page B 5

Limogeage de White

Le secrétaire d'Etat Alexander Haig a annoncé hier le limogeage de l'ambassadeur américain au Salvador, Robert White.

Page B 9

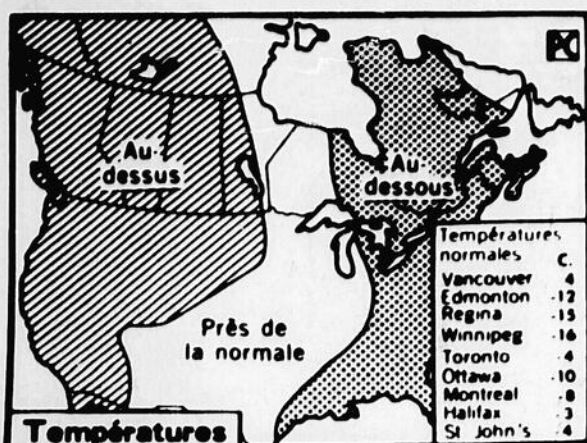
sommaire

— Annonces classées	B 8
— Arts	A 8
— Bandes dessinées	B 6
— Bourse	B 7
— Bridge	B 6
— Décès	B 9
— Finances	B 7
— Horoscope	B j6
— Mots croisés	B 6
— Mot mystère	B 6
— Sports	B 1
— Télévision	A 6

Pour nous rejoindre

Publicité	- 545-4474
Rédaction	- 545-4480
Abonnement	- 545-4884
Annonces classées	- 545-4895

météo



MÉTÉO — Ces deux graphiques fournis par la Presse Canadienne permettent d'estimer les variations de températures et des précipitations au cours du dernier mois.

prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de mardi et aperçu pour mercredi.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable et vents modérés, poudrolement, max. moins 18. Mercredi: ensoleillé, passages nuageux et très froid.

Québec, Estrie et Beauce: nuageux, neige (10 cm) et vents modérés, poudrolement, max. moins 15. Mercredi: ensoleillé, passages nuageux et très froid.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, MAURICIE, parc des Laurentides: neige (10 cm), vent d'ouest de 30 à 60 km-h, poudrolement, max. moins 16. Mercredi: ensoleillé, passages nuageux et très froid.

Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux, neigeux, vents modérés, poudrolement, temp. à la baisse jusqu'à moins 15. Mercredi: ciel variable, venteux et froid.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du nord:

	Min.	Max.
Vancouver	4	7
Edmonton	-14	-2
Winnipeg	-25	-18
Toronto	0	2
Ottawa	0	3
Montréal	-3	4
Québec	-2	4
Saint Jean, N.-B.	1	7
Halifax	0	5
Charlottetown	-6	7
St. Jean, T.-N.	-10	1
New York	4	11
Tampa	18	19
Miami	22	28
Los Angeles	9	22

aujourd'hui

1980 — Fin d'une émeute de plus de 36 heures dans une prison de l'Etat du Nouveau-Mexique: 32 morts et des dizaines de blessés.

1979 — L'ayatollah Khomeiny annonce qu'il désignera un gouvernement provisoire et déclenchera une "guerre sainte" au besoin pour renverser le gouvernement civil de Chahpour Bakhtiari.

1977 — Le général Tafari, chef de l'Etat éthiopien, est tué dans une fusillade entre éléments militaires rivaux autour de sa résidence à Addis-Abebä.

1969 — Le Dr Eduardo Mondlane, président du Front de libération nationale du Mozambique, est tué par une bombe à retardement en Tanzanie.

1962 — Le président Kennedy ordonne un embargo quasi-total sur le commerce avec Cuba.

1919 — Le président américain Wilson préside la première réunion de la SdN à Paris. Les Bolchéviques occupent Kiev.

1913 — La Bulgarie reprend les hostilités contre la Turquie.

1863 — L'Assemblée grecque élit le prince Alfred, deuxième fils de la reine Victoria, comme roi, mais le gouvernement britannique s'y oppose.

1834 — Proclamation de l'indépendance de la Grèce, sous la protection de la France, de la Russie et de l'Angleterre à la conférence de Londres.

Ils sont nés un 3 février:

— Gertrude Stein, femme de lettres américaine (1874-1946).

— Le peintre américain Norman Rockwell (1894-1978).

— L'écrivain américain James Michener (1907).



COMPARUTION — Marc Ellefsen a comparu devant le juge Desjardins, qui présidait l'ouverture du terme des Assises criminelles du district de Chicoutimi.

(Photolaser Réal Tremblay)

Devant juge ou jurés

Ellefsen demande un délai pour décider

CHICOUTIMI (MR) — Accusé de tentative de meurtre sur deux policiers de Jonquière, Marc Ellefsen, 26 ans, demande un délai pour décider s'il préfère être jugé devant un juge ou devant des jurés.

Le Jonquière, qui fut pendant un temps compagnon de Ghislain Gaudet, comparait hier, devant le juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, qui présidait l'ouverture du présent terme des Assises criminelles.

Le procureur d'Ellefsen, Me Louis-Charles Fournier, a de-

mandé un ajournement au 16 février, ce à quoi ne s'est pas opposé le représentant du ministère public, Me Denis Vaillancourt.

Ellefsen est impliqué dans l'affaire du cambriolage de la bijouterie Béland de Jonquière, le premier décembre dernier, dans laquelle Dany Dubé, 23 ans, mourait sous les balles des policiers prévenus par le déclenchement du système d'alarme.

L'enquête publique du coroner Claude Roy doit avoir lieu le 9 février prochain.

Pour ivresse au volant

Six mois de réflexion derrière les barreaux

CHICOUTIMI (MR) — Il aura fallu que la Couronne aille en appel d'une sentence déjà rendue, pour que soit condamné à la prison un citoyen de Chicoutimi qui en était à sa... 13ème condamnation pour ivresse au volant!

L'homme de 36 ans s'en était en effet tiré avec une amende de \$800, alors qu'il comparait devant le juge Edmond Savard, en Cour des sessions de Chicoutimi.

Mais la Couronne décidait d'en appeler de cette sentence et, hier, les deux procureurs en présence, Mes Denis Vaillancourt et Louis-Charles Fournier, plaidaient cette fois devant le juge Gaston

Desjardins, de la Cour supérieure. Lequel conclut à la nécessité pour l'incorrigible de réfléchir en prison au cours des six prochains mois...

A Roberval

En Cour des sessions de Roberval, deux individus de 19 et 20 ans, de Saint-Félicien, ont plaidé coupable à des accusations de complot et de vol qualifié sur la personne d'une dame, délestée ainsi de son sac à main. Le juge Claude Gagnon les a envoyés à l'ombre, et doit rendre sentence le 10 mars.

De meilleurs services aux producteurs agricoles

ALMA (RM) — Les quelque 250 producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui ont, à ce jour, adhéré à l'un des régimes de l'assurance-stabilisation des revenus pourront, dans un avenir assez rapproché, traiter leurs affaires directement avec les fonctionnaires d'un bureau régional au lieu d'avoir à s'adresser à Québec comme c'est le cas actuellement.

Telle est l'une des principales conséquences de l'entrée en vigueur, la semaine dernière, de la loi créant la Régie des assurances-agricoles, nouvel organisme né de la fusion de la Régie de l'assurance-récolte et de la Commission administrative des régimes d'assurance-stabilisation.

Jusqu'à maintenant, seule la Régie de l'assurance-récolte avait un bureau dans la région, à Alma. Avec la fusion des deux organismes, ce bureau régional, maintenant celui de la Régie des assurances-agricoles, aura pour tâche d'administrer l'assurance-récolte et l'assurance-stabilisation.

Selon le responsable du bureau, M.

Majella Blackburn, cette fusion permettra de donner aux agriculteurs un bien meilleur service surtout pour ce qui concerne l'assurance-stabilisation, qui ne relevait pas du bureau d'Alma jusqu'à maintenant. A son avis, il faudra toutefois compter plusieurs mois avant que le bureau régional ait bien intégré tout ce qui touche à l'assurance-stabilisation.

Le président de cette nouvelle régie est M. Jacques Brulotte; deux vice-présidents et quatre régisseurs complètent le bureau de direction. L'un de ses régisseurs est un producteur laitier de Ville de La Baie, M. Jules Poulin qui est également vice-président de la Chaîne coopérative du Saguenay.

Dans la région, 1.100 producteurs agricoles adhèrent à l'assurance-récolte principalement dans les domaines des plantes fourragères à des céréales, par le biais d'un système collectif d'assurance, des pommes de terre et des bleuets. La valeur assurée totale est évaluée à \$13 millions couverte à 80

pour cent. On évalue le nombre de producteurs assurables à environ 1.300. Cette assurance couvre les pertes dues aux conditions climatiques.

Quant à l'assurance-stabilisation, dont les régimes touchent surtout dans la région les producteurs de bovins de boucherie, de pommes de terre, de porcelets et aussi, depuis un an, de céréales, elle prémunit les agriculteurs contre les pertes de revenus attribuables aux baisses cycliques de certains produits.

PREVOST & GIRARD

AVOCATS

Gilles Prevost, B.A., LL.B.
Carol Girard, D.E.C., LL.B.

901, boulevard Talbot
(Édifice Place du F.JORD)

CHICOUTIMI — 543-0725

CONSULTANTS EN GESTION



J.P. Leberge et Associés

Consultants Inc.

368 Chabanel Suite 1 Chicoutimi, Tél. (418) 545-2428

Réclames publicitaires illégales

Six grands fabricants de jouets sont accusés en Cour

CHICOUTIMI (MR) — Six grands fabricants de jouets sont accusés, en Cour provinciale, d'avoir placé des réclames publicitaires illégales à la station de télévision CJPM de Chicoutimi, au cours de la période précédant Noël 1980.

Il s'agit des firmes Kenner Products, Tyco Canada, Irvin

Toys, Irwin Specialties, Hayhurst Company; lesquelles auraient présenté des réclames s'adressant à des enfants de moins de 13 ans, en contravention avec la Loi de la protection du consommateur.

Les jouets Snake Track, Makin Faces, Whoopsie, les poupées Look and Love, les

figurines Star War, ainsi que plusieurs autres jouets auraient ainsi été illégalement publicisés au cours du mois de novembre 1980.

Le juge Edmond Savard a pris la cause en délibéré, hier, après avoir entendu les représentations des procureurs en présence; il doit rendre sa décision le 23 février prochain.

Jonquière

Les perceurs de coffres-forts s'emparent de quelque \$2,500

JONQUIERE (MR) — Les perceurs de coffre-fort se sont à nouveau mis à l'oeuvre, au cours du dernier week-end, et se sont cette fois attaqués aux locaux de la Pâtisserie Vachon Inc, boulevard Harvey, à Jonquière.

Les intrus y ont ouvert le coffre avec des leviers d'acier, et ont ainsi pu s'emparer de quelque \$2,500. La Sûreté municipale de Jonquière a ou-

vert une enquête en rapport avec cette affaire.

A Alma

Les policiers du détachement d'Alma de la Sûreté du Québec ont été plus chanceux, et ils ont épinglé quatre adolescents au moment où ceux-ci cambriolaient les locaux de la Coopérative de Saint-Nazaire. Il s'agit de

quatre adolescents de cette localité, dont les cas seront soumis au Directeur de la protection de la jeunesse.

Enfin, la Sûreté municipale d'Alma a appréhendé un cambrioleur de 28 ans, occupé à son art dans des résidences du quartier Nault, à Alma; il s'agit d'un récidiviste qui possède la particularité d'être sourd-muet.

Les roues d'une souffleuse à neige font une victime

JONQUIERE (MR) — Une septuagénaire a péri d'atroce façon, hier matin, sur la rue Saint-Hubert, à Jonquière. La malheureuse a été littéralement broyée sous les énormes roues d'une souffleuse à neige de la ville de Jonquière.

La victime a été identifiée comme

étant Mme Edouard Otis, 71 ans, de Jonquière. Elle retournait à son logis, situé au 21, rue Saint-Hubert, lorsque à la hauteur du viaduc, vers 10 heures, elle a été accrochée par la lourde pièce de machinerie pour ensuite tomber sous ses roues.

Le conducteur de la souffleuse ne s'est rendu compte de rien, et ce sont les policiers de la Sûreté municipale de Jonquière qui lui apprennent ce qui venait de se produire alors que l'employé de la ville avait commencé à effectuer des travaux de déneigement, non

loin du lieu de la tragédie.

La vieille dame marchait sur la chaussée, selon des témoins, et est morte sans avoir le temps de se rendre compte de ce qui lui arrivait. Le coroner François-Xavier Brisson a été chargé du dossier.

Libération conditionnelle

De nouveau, Robert Lemieux tente de libérer Paul Rose

Par MAURICE GIRARD

MONTREAL (PC) — Me Robert Lemieux a poursuivi, hier, devant la Cour fédérale de Montréal ses tentatives en vue d'obtenir la libération conditionnelle de l'ex-feliste Paul Rose.

Devant le juge Jean-Eudes Dubé et en présence de quelques amis et proches de Paul Rose, qui n'était pas présent aux audiences, Me Lemieux a demandé au tribunal d'émettre un bref de certiorari qui aurait pour objet de

casser une décision de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) qui a refusé, le 30 décembre 1980, d'accorder une remise en liberté à l'ex-feliste. Cette décision a d'ailleurs été portée en appel par Me Lemieux.

Toutefois, le juge Dubé n'a pas statué sur cette affaire, hier, accordant plutôt à l'avocat du requérant un délai de cinq semaines (jusqu'au 6 mars) pour présenter une réponse écrite aux arguments invo-



Paul Rose

Une fraude

Citant de nombreux cas d'ex-felistes qui auraient subi "des décisions arbitraires, la procédure cavalière et les excès de juridiction" de la Commission, Me Lemieux soutient que, dans le cas de son client, "le refus par la CNLC d'accorder une quelconque libération au requérant (Paul Rose) constitue une fraude, une violation flagrante des

droits de l'homme et une persécution injustifiée".

La requête de l'avocat reposait sur le fait que la Commission ne se serait pas acquittée de son "devoir d'agir équitablement", puisque les commissaires qui ont entendu la demande de Rose auraient pris une décision "tout à

fait contraire" au contenu d'un rapport rédigé par MM. Dupont et Gaudin, du service canadien des pénitenciers, qui soutenaient que l'ex-feliste était à tout le moins admissible à la libération conditionnelle de jour.

Les gens m'appellent... parce que je donne du service



Jean-Claude Gervais

En assurance-vie
En assurance collective-vie
En régime de pension
En assurance salaire
En assurance hypothèque
En épargne retraite

J-CLAUDE GERVAIS

Bureau: 548-5161

Résidence: 548-2794

La Mutuelle du Canada

393 est. rue Racine, Chicoutimi.

martin côté

avocat

106, rue garon (quartier angoulême)
chicoutimi — c.p. 1475 — g7h 5k3

Tél.: 543-3111

GUY LACROIX,

M.B.A. associé.

NORMAND LESSARD,

M.B.A. associé.

GAUTHIER,

TREMBLAY & ASSOCIÉS

CONSEILLERS

EN ADMINISTRATION

110, RACINE EST, CHAMBRE G, CHICOUTIMI,
QUÉBEC, G7H 1R2,
418-545-4149

Hôpital de Chicoutimi

Les médecins grondent

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Les chirurgiens et gynécologues de l'hôpital de Chicoutimi ont suspendu hier leurs activités. Cette journée d'étude pourrait se prolonger aujourd'hui et a pour but de réagir contre le départ éventuel du Dr André Roberge, neurochirurgien. Départ motivé par le manque d'équipement nécessaire en neurochirurgie et représentant une valeur approximative de \$500,000.

Au cours d'une conférence de presse, donnée en fin d'après-midi à l'hôpital de Chicoutimi, le Dr François Letellier a précisé que le départ du Dr Roberge serait une perte grave pour l'hôpital et affecterait plusieurs autres départements. Ajoutant que déjà l'hôpital a perdu un bactériologiste, le Dr Lapointe et, plus récemment, un radiothérapeute, le Dr Léopold Genest, en raison de ce manque d'équipement, le Dr Letellier, considère essentiel de garder à Chicoutimi le neurochirurgien. Le Dr Roberge, pour sa part, assure ses confrères de revenir sur sa décision si on lui donne les moyens d'être équipé des appareils depuis longtemps réclamés.

"Ca prend un certain courage pour faire ce que nous avons fait aujourd'hui, déclare le Dr Letellier, du courage pour affirmer devant la population que nous n'avons pas les équipements

qu'il faut pour les soins donnés."

L'hôpital de Chicoutimi n'a subi que des pertes au cours des dernières années, à commencer par les internes. La difficulté de recruter de nouveaux spécialistes ne serait pas, non plus étrangère à la pénurie d'équipement.

Depuis décembre, des rencontres ont eu lieu entre les administrateurs de l'hôpital pour établir les priorités et déposer les demandes au Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Cependant, devant l'imminence du départ du Dr Roberge,

les chirurgiens ne peuvent attendre plus longtemps et la filière habituelle représente un délai dont ils ne disposent pas. C'est un état d'urgence, pour lequel, ils ont tenu à mobiliser l'opinion publique. "La population du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'instar de celle d'autres régions de la province, a droit à des soins d'égale qualité" disent-ils, convaincus qu'une fois informée, la population sera la première à s'allier à leur mouvement pour réclamer auprès du ministère des Affaires sociales d'agir efficacement.

"On ne doit pas laisser l'hôpi-

tal s'effriter davantage, déclare le Dr Caron, ou on va devenir un dispensaire. "En fait, le problème de ce centre hospitalier, expliquent les spécialistes, est d'avoir des superspécialités sans les budgets qui vont avec.

Deux fois, ils se sont tus malgré le départ de confrères. Tout d'abord espérant que la situation allait être corrigée, et aussi de crainte d'alarmer la population. L'éventuelle perte d'un neurochirurgien aurait trop de conséquences pour continuer à se taire. Même une collecte publique pourrait être envisagée.

Désaccord des têtes dirigeantes

CHICOUTIMI (CL) — Même s'il ne croit pas que l'arrêt de travail des départements de chirurgie et gynécologie puisse se prolonger, M. Maurice Cardinal, directeur général de l'hôpital de Chicoutimi se dit en désaccord avec le geste des médecins, ne pouvant concevoir qu'on utilise les patients comme otages.

Alors que, dans un mouvement spontané, une quarantaine de spécialistes ont décidé de suspendre leurs activités, face à l'éventuel départ du neurochirurgien, le Dr André Roberge, à l'hôpital de Chicoutimi, hier après-midi, on considérait plutôt que le geste posé l'était pour l'ensemble de tous les équipements prioritaires réclamés, et

pouvant représenter une somme de plus de \$5 millions.

Rejoint au téléphone, M. Bernard Riverin, porte-parole de l'hôpital expliquait qu'une rencontre avait eu lieu entre le Conseil des médecins et dentistes et l'exécutif du conseil d'administration afin d'établir la liste des équipements prioritaires. Cette démarche a permis aux deux groupes de déposer leurs demandes au CRSSS le 16 janvier dernier, lequel doit entreprendre les démarches auprès du ministère des Affaires sociales.

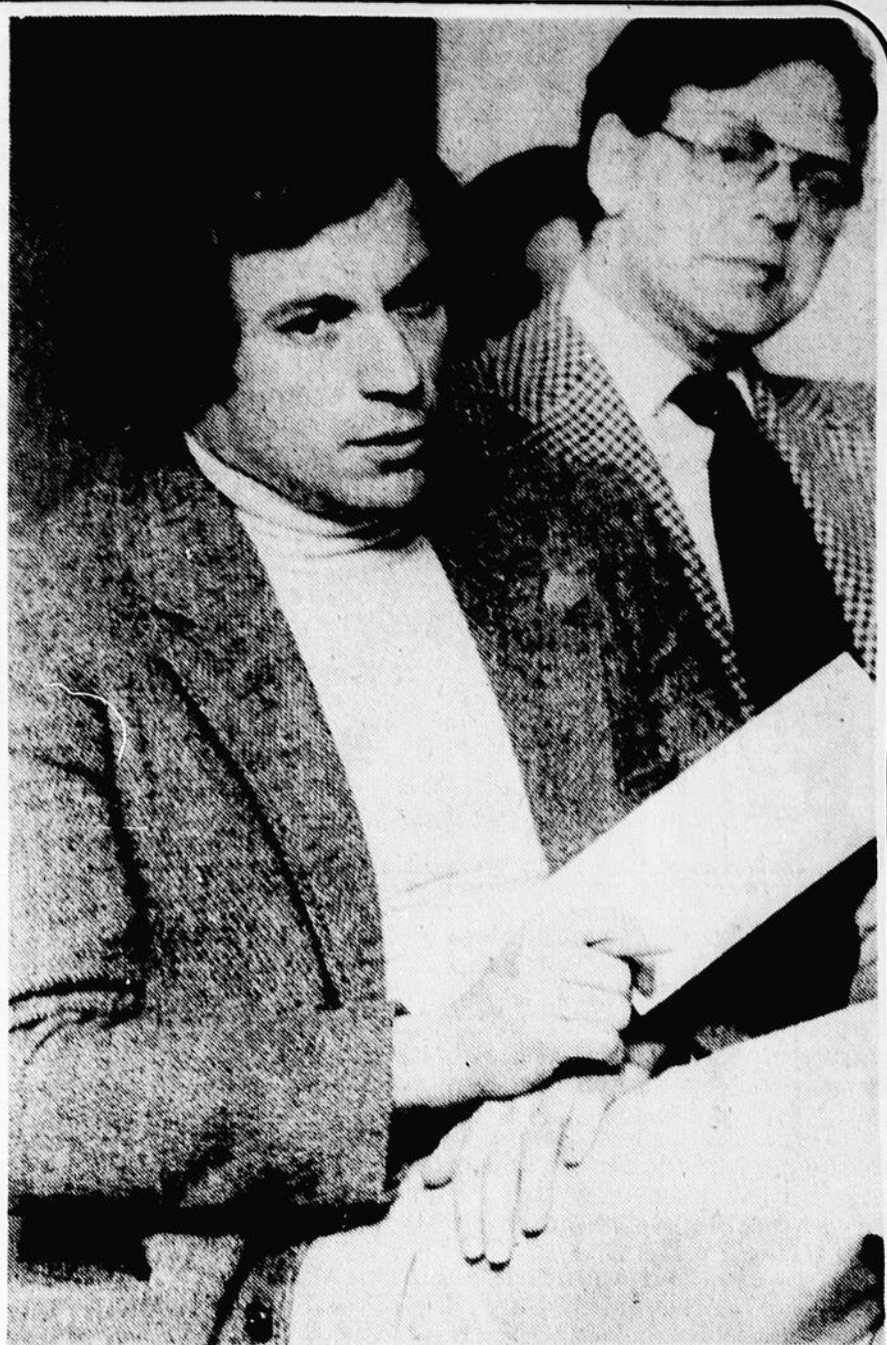
M. Riverin dit, qu'en fait, le mouvement amorcé par les médecins pour sensibiliser le CRSSS, mais ignore jusqu'à quel

point cela peut influencer l'acceptation des demandes.

Ces équipements sont réclamés depuis plusieurs années déjà.

Les appareils en cause dans le cas de la neurochirurgie, sont un hémiscan, un appareil microscopique nécessaire en neurochirurgie et un bi-plan pour les diagnostics. Ils coûteraient, ensemble, environ \$500,000.

Cet arrêt de travail dans deux départements a contraint certains patients à retourner chez eux. Il y en avait de Chibougamau et de Sept-Îles. Certaines interventions ont été reportées. Par contre un service de garde était assuré, ainsi que les services auprès des personnes hospitalisées.



HOPITAL DE CHICOUTIMI — Le Dr François Letellier, faisait part hier des graves conséquences qu'entraîneraient le départ du neuro-chirurgien, le Dr Roberge.

Réintégration des quatre employés congédiés

Abitibi-Price maintient les gens sur le qui-vive

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — La décision du commissaire du travail M. Conrad Rochette étant maintenant officielle, rien n'empêche la reprise des pourparlers entre les dirigeants syndicaux et patronaux de la papeterie Abitibi-Price de Kénogami. Hier, au ministère du Travail, on indiquait que la personne-ressource M. Jacques Fortin pourrait convoquer les parties très bientôt.

Mais l'incertitude subsiste quand même. Quoique le juge-

ment rendu par le commissaire Rochette soit favorable au syndicat, puisqu'il ordonne la réintégration des quatre employés congédiés le 13 juin, les divers interlocuteurs demeureront sur le qui-vive jusqu'à ce que la compagnie ait annoncé son intention d'utiliser ou non son droit de recours.

Car la compagnie peut décider d'en appeler de cette décision au Tribunal du travail. Hier, le député de Jonquière, Claude Vailancourt, émettait un communiqué de presse dans lequel il demande à la compagnie de ne pas

exercer ce droit. Il soutient que le conflit qui perdure depuis le 19 mai à l'usine de Kénogami serait réglé depuis longtemps si l'entreprise n'avait pas appliqué ces quatre congédiements. Et en exerçant son droit d'appel, déclare le député, "cela voudrait nécessairement dire une nouvelle attente de plusieurs mois et en conséquence, la poursuite inévitable de cette grève qui a déjà trop duré".

On imagine que de nombreuses pressions seront exercées pour que la compagnie entende enfin raison.

La réponse lui appartient mais on imagine facilement les réactions colériques qui pourraient survenir si elle décidait de ne pas lâcher prise, surtout lorsqu'on prend connaissance du jugement du commissaire Conrad Rochette.

Congédiements illégaux

Rendue publique hier, la décision du commissaire est très détaillée. Il relève d'abord l'élément le plus important de la preuve, à l'effet que plusieurs travailleurs, parfois des centaines, ont posé des gestes similaires à ceux repro-

chés aux quatre employés congédiés.

Il note évidemment le témoignage du directeur aux relations industrielles, M. Charlemagne Girard. "... On constate immédiatement, écrit le commissaire, que les plaignants se sont vus appliquer ce traitement spécial, en raison de leur statut d'officier du syndicat..."

"Dans ce contexte, est-il permis à un employeur de congédier des officiers ou ex-officiers d'un syndicat parce qu'ils ne remplissent pas leur rôle à sa satisfaction?"

Le commissaire Rochette répond par la négative et explique qu'en raisonnant autrement, un employeur pourrait s'ingérer dans la régie interne d'un syndicat, ce que la loi interdit directement de faire.

Il rappelle également les amendes de \$1,000 versées par les quatre employés déjà reconnus coupables d'outrage au tribunal. "... On ne peut admettre qu'un employeur puisse se faire justice lui-même en imposant une seconde pénalité qui s'appelle le congédiement."



RECOMMANDATION IGNOREE — La direction de l'hôpital de Chicoutimi ignore la recommandation du comité conjoint provincial de recours des cadres, à l'effet de réintégrer M. Jean-Paul Lévesque, à son emploi depuis 1976.

Hôpital de Chicoutimi

Refus de réintégrer un ex-cadre

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Faisant fi des recommandations du Comité conjoint provincial de recours des cadres, l'hôpital de Chicoutimi refuse toujours de réintégrer un de ses employés-cadres, sans travail depuis mars 1980.

Le Comité provincial de recours des cadres est un organisme habilité à apporter certaines hypothèses de solution lorsqu'un litige survient entre la direction d'une institution publique et un cadre. Dans le cas présent, la plainte a été formulée par M. Jean-Pierre Lévesque, à l'emploi de l'hôpital de Chicoutimi depuis 1976.

Invité par la direction de l'hôpital à poser sa candidature à un poste de cadre, M. Lévesque devient contremaître au service d'entretien ménager, en mars 1978. Il pose sa candidature après

avoir obtenu la garantie verbale que les cadres de l'institution jouissent d'une bonne sécurité d'emploi, soutient M. Lévesque.

En novembre 1979, ce dernier postule au poste de chef de service à la sécurité, mais ne l'obtient pas. Selon sa version des faits, c'est à compter de cette date que son supérieur immédiat déploie une série de mesures de harcèlement. Excédé, M. Lévesque remet verbalement sa démission le 25 mars 1980 mais se ravise quelques heures plus tard, en expliquant qu'il s'était emporté trop vite. Malgré l'invitation formulée par le directeur des services auxiliaires, il refuse de remettre sa démission par écrit. A compter de cette date, l'hôpital de retient plus ses services.

Congédiement injustifié

Après avoir analysé toutes les

circonstances entourant ce dossier, le Comité conjoint provincial de recours des cadres a recommandé à l'hôpital de Chicoutimi de réintégrer M. Lévesque et de le compenser monétairement pour les pertes de salaires encourues depuis le 25 mars 1980 puisqu'il s'agit "d'un congédiement injustifié".

La direction de l'hôpital a refusé de se plier à ces recommandations. Interrogé hier sur les raisons qui motivent ce comportement, le directeur général de l'hôpital, M. Maurice Cardinal a expliqué qu'une rencontre survenue entre les dirigeants du personnel de l'hôpital et M. Lévesque avait démontré l'impossibilité de le réintégrer dans ses fonctions. Selon M. Cardinal, M. Lévesque a fait "preuve d'un comportement inadéquat dans les circonstances", alors que ce dernier soutient que la rencontre en question ne visait

qu'à le harceler.

Invité à fournir les raisons pour lesquelles l'hôpital n'a pas respecté les recommandations du Comité conjoint de recours des cadres, M. Cardinal a tout simplement rétorqué que l'entrevue visant à favoriser sa réinsertion à l'intérieur de l'hôpital avait été un échec et que l'hôpital avait analysé le dossier de "bonne foi".

Depuis mars 1980, M. Lévesque ne touche aucun salaire et ne reçoit des prestations d'assurance-chômage que depuis quelques semaines, l'hôpital ayant toujours refusé de lui remettre une formule de cessation d'emploi. Elle l'a fait récemment en ne formulant aucun motif expliquant le départ de M. Lévesque, affirme-t-il. A bout de souffle, cet ex-cadre de l'hôpital a maintenant l'intention de porter sa cause devant les tribunaux, pour obtenir un dédommagement monétaire.

Potvin et Bouchard

Poursuite des négociations devant le conciliateur

CHICOUTIMI (AB) — Le conciliateur du ministère québécois du Travail, M. François Guérin vient de convoquer les dirigeants syndicaux et patronaux des magasins Potvin et Bouchard à poursuivre les négociations en sa présence, dès vendredi prochain.

Cette convocation fait suite à la ronde intensive de pourparlers survenue en

fin de semaine entre les parties. Il semble que les discussions concernaient surtout l'aspect salarial du renouvellement de la convention collective.

Or, plusieurs sujets litigieux ont provoqué le déclenchement de la grève, le 11 octobre dernier. Les 125 syndiqués touchés par ce conflit sont affiliés à la CSD.

Transaction immminente

ROBERVAL (GL) — Une transaction serait sur le point d'être complétée entre Campeau Corporation (Division Roberval) et Consolidated Bathurst. Cette dernière

pourrait se porter acquéreur de la scierie de Campeau à Roberval.

Toutefois, cette rumeur a été démentie à la fois par le gérant de Campeau à Roberval, M. Bruno Chiricota, et

par un porte-parole de Consolidated Bathurst à son bureau de Montréal.

En fait, on a simplement indiqué que cette rumeur n'est pas fondée et qu'il n'y a aucune transaction dans l'air entre ces deux compagnies.

Jules Gravel signifie des mises en demeure

CANTON TREMBLAY (CF) — Un ex-conseiller municipal de Canton Tremblay, défait au scrutin de novembre dernier, M. Jules Gravel, a fait signifier hier des mises en demeure de disqualification aux conseillers Georges Tremblay et Yvon Simard.

M. Gravel entamera des procédures en disqualification devant la Cour supérieure d'ici une dizaine de jours si les intimés n'ont pas répondu, d'ici là, à la mise en demeure.

Le document signifié à M. Georges Tremblay parle de travaux de sablage de rues qu'aurait effectués la compagnie que préside ce dernier, LTD Construction, pour le compte de la municipalité, entre 1976 et 1979. Le plaignant soutient que M. Tremblay a ainsi contrevenu aux dispositions du Code municipal, qui interdisent à un élu de retirer quelque

remunération de la municipalité à laquelle il siège, sauf les compensations monétaires attachées à sa fonction.

L'intimé, suivant M. Gravel, aurait retiré \$4,625 de l'exécution de ces travaux.

A M. Yvon Simard, il reproche d'avoir touché une rémunération de la municipalité, en septembre 1977, après que celui-ci eut apporté son concours à l'extinction de l'incendie de l'édifice de l'entreprise "Monsieur Fromage". M. Simard, d'après le plaignant, aurait été payé d'une facture de temps de \$100. Il occupait alors sa fonction de conseiller municipal.

La plainte de M. Gravel s'appuie, dans ce cas, sur deux articles de la Loi sur la fraude et la corruption.

Une vingtaine de citoyens de Canton Tremblay soutiennent la démarche de M. Gravel.

Un bon conseil.



Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation canadienne des maladies du cœur

BERGERON, CAIN, LAMARRE, CASGRAIN, WELLS et LACHANCE
AVOCATS

PIERRE BERGERON, C.R.
FRANÇOIS LAMARRE, L.L.L.
GUY WELLS, L.L.L.

MICHAEL H. CAIN C.R.
PAUL CASGRAIN, L.L.L.
CARL LACHANCE, L.L.L.
PIERRE SIMARD, L.L.L.
ANDRÉ TREMBLAY, L.L.B.
JEAN DAUPHINAIS, L.L.L. M. FISC.

110, RUE RACINE EST, SUITE 115
CHICOUTIMI, QUE.
TEL.: 549-6296

REER
SANS FRAIS

DÉPOSER
13 3/4%

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
QUÉBEC • MONTRÉAL • TROIS-RIVIÈRES • CHICOUTIMI • OTTAWA
TÉLÉPHONE: 543-1221

THIFFAULT & SAINTONGE Inc.

SIMONE
VOUS FERA PROFITER
DES
SPECIAUX
DE LA SEMAINE

122 EST
RUE RACINE
CHICOUTIMI
541-1552

commentaire

Bourassa se fait le conseiller économique de Lévesque

Si le ministre d'Etat au Développement économique, Bernard Landry, perçoit comme une hérésie tout projet de réduction du taux d'électricité en faveur des régions productrices, l'ancien premier ministre Bourassa trouve, au contraire, l'hypothèse logique.

Il reconnaissait, hier midi, quand je me suis entretenu avec lui au Manoir du Rocher, à Alma, que les régionaux ont perdu un avantage comparatif important depuis la nationalisation de l'électricité, en 1962.



bertrand tremblay

Ayons toutefois l'honnêteté de reconnaître que le gouvernement québécois a laissé à Alcan et à Price, en 1962, la propriété de leurs centrales hydro-électriques, justement pour garantir le maintien d'au moins 10.000 emplois directs dans la région.

Depuis quelques années, les hommes d'affaires maugréent contre la perte de cet avantage d'utiliser, à taux réduit, l'énergie excédentaire qu'Alcan doit vendre à l'Hydro-Québec.

La région subit toujours le handicap de son éloignement des grands marchés et ses entreprises sont souvent frappées, dans leur propre secteur, par le "dumping" (vente en bas du marché) pratiqué par des concurrentes de Montréal ou d'ailleurs.

"Aucun gouvernement ne subventionne le transport des marchandises pour nous rapprocher des grands marchés, mais la nationalisation de l'électricité se traduit par une subven-

tion de quelque 30 pour cent en faveur des entreprises de la métropole", prétendait un homme d'affaires, la semaine dernière. Comment en arrive-t-il à cette estimation? "Hydro-Québec doit absorber la perte d'environ 15 pour cent que provoque le transport de l'énergie sur de longues distances; et le coût du réseau de lignes de haute tension représente un pourcentage analogue."

L'ancien premier ministre Robert Bourassa ne voit donc pas pourquoi les régions-ressources ne profiteraient pas davantage de cette ressource pour générer de nouvelles initiatives économiques susceptibles de réduire notre taux de chômage toujours excessif.

Sa présente tournée dans la région, à Roberval d'abord, dimanche, à Alma, hier, et à Chicoutimi, aujourd'hui, se fait sous le signe de l'énergie.

Monsieur Bourassa, que le nouveau chef libéral Claude Ryan veut éloigner de la politique active, a repris, depuis le référendum, la campagne qu'il avait lancée, voilà deux ans, à Jonquière et à Chicoutimi, en faveur du développement immédiat de notre potentiel énergétique, pour le vendre aux Américains. "Le Québec peut devenir l'Alberta de l'Est."

Il publiera prochainement sa proposition qui, constate-t-il avec satisfaction, commence à intéresser René Lévesque. Celui dont le gouvernement a ouvert les richesses de la Baie James aux Québécois s'inquiète seulement de la priorité accordée, en une période de récession économique, aux questions constitutionnelles.

Car nous risquerions de manquer une opportunité exceptionnelle: celle de vendre les surplus du potentiel hydro-électrique dont nous disposerons au moins jusqu'à l'an 2000.

Selon lui, les Américains accepteraient de financer cet autre gigantesque projet pour obtenir l'énergie dont ils ont besoin sans devoir accélérer le développement du nucléaire et des sources thermiques (charbon) très polluantes.

C'est une occasion, selon Monsieur Bourassa, de faire des bénéfices intéressants tout en redonnant de l'emploi à des milliers de travailleurs. (8.000 Québécois activistes présentent les chantiers de l'Alberta).

Ce projet implique évidemment la Chamouchouane. Il faudra, dans ce cas précis, résoudre l'épineux problème de l'ouananiche et donner l'assurance que l'énergie produite servira éventuellement au développement économique de la région.

Ce que Bourassa, l'économiste, qui décidément est en train de refaire l'image de Bourassa, l'homme politique, s'est appliqué à rendre possible lors de son séjour chez nous.

UN CANADIEN ERRANT BAUVI DE SON FOYER PARCOURAIT EN PLEURANT DES PAYS ÉTRANGERS



opinion des autres

Une affaire de coeur... et de raison!



Monsieur le directeur,

Dans sa célèbre allocution d'ouverture de la Maison de la culture d'Amiens, André Malraux avait déclaré que la tâche des maisons de la culture (galeries, salles de spectacles, ateliers, etc.) était de "faire aimer les chefs-d'oeuvre", l'opposant ainsi à celle des universités qu'il limitait à "apprendre à connaître". J'ai eu

l'occasion de rencontrer Malraux, mais j'ai oublié de lui demander ce qu'il pensait que l'universitaire devrait faire en entrant dans un musée: aimer sans essayer de connaître? En tout cas, c'est ce que le Musée du Saguenay a répondu à sa place avec l'exposition Riopelle.

Le Musée du Saguenay avait frappé un grand chelem en présentant cette remar-

quable collection (je ne dis pas remarque à qu'il a exposé). Ce qui a été montré à Chicoutimi aurait pu l'être à Paris et c'eût été là-bas un autre triomphe pour Riopelle. Il y a dans cette exposition quatre ou cinq sculptures d'une très grande beauté, des dessins (je pense en particulier à ceux de la quatrième ou cinquième vitrine à gauche, à ceux de droite en face de

l'entrée, etc.) où les acrobaties des lignes noires avec appoint de rouge produisaient un lyrisme d'une grande joie; au jube, des toiles (pâte noire et blanche) qui proposaient un Riopelle fascinant qu'on ne connaissait pas.

Donc, bravo et merci au Musée du Saguenay. Vraiment, j'admire ce coup de maître. Mais les responsables du musée me paraissent avoir un peu gâché une aussi splendide affaire.

Nous dira-t-on comment on pouvait regarder les toiles du jube? Mauvais éclairage, mauvaise hauteur de l'accrochage, mauvais calcul des distances de la perception, que sais-je encore? Que dire du coin des oiseaux? Il y avait là un ensemble étonnant. Dans ce recoin, c'était un gâchis. L'éclairage des sculptures était insuffisant. Des amis n'ont pas aimé l'accrochage des dessins; moi, j'ai beaucoup aimé cette fraîcheur, cette spontanéité. Mais certains, comme les toiles du jube, étaient trop hauts. Le musée conçu comme gymnastique du cou!

J'ai visité deux fois l'exposition. La première fois, j'ai eu le très vif plaisir d'y entendre Aïnsi parlait Zarathoustra dirigé par Karl Böhm. Les premières phrases de cette oeuvre, surtout sous la baguette de l'Austri- chien, me font

l'éviter. Soyons dionysiaques, mais enfin, Richard Strauss et Riopelle en même temps, c'est beaucoup demander à un pauvre mélomane amateur d'art! Je n'ai pas reconnu ce qui jouait lors de ma seconde visite, mais ce n'était pas dans mon répertoire du génie musical. Qu'importe! J'ai encore le très vif bonheur d'être sensible dans tous mes sens. A l'exposition Riopelle, je l'ai regretté. Quand je veux entendre Strauss, je ne vais pas au musée. Je crois avoir visité plus de la moitié, probablement les trois quarts des grands musées du monde; je n'y ai jamais entendu de musique, fût-ce Zarathoustra. Il est vrai que dans le clair obscur, pour ne pas dire dans la pénombre de la salle du musée, Zarathoustra faisait un effet fabuleux. Mais vous, Riopelle, qu'en dites-vous?

Surtout, cette pénombre m'est apparue comme un contresens. Il m'a semblé que Riopelle disait tout le contraire. C'étaient des dessins chantants, des pièces pleines de rythme, d'élan, dansantes, tourbillonnantes, euphoriques, lumineuses. Stratégie de l'antithèse? Et que le spectateur se débrouille! Lumière, s.v.p.!

Nous voici au coeur du sujet. Que Riopelle lui-même ait refusé de nommer ses oeuvres (dixit le réception-

niste du musée) ne me gêne guère. Mais le refus absolu de toute intellectualisation de l'oeuvre est contraire au principe même du musée et à toute la tradition occidentale en la matière. Le spectateur veut connaître la chronologie des oeuvres pour comprendre d'où vient l'artiste, où il s'en va, quel est le sens de sa démarche. Il faut une identification minimale des oeuvres (ne serait-ce qu'un numéro) pour pouvoir lire convenablement les critiques et études, pour pouvoir discuter de la valeur des oeuvres une fois sorti du musée, pour etc., etc. Pas le moindre document-guide disponible. La sensibilité, j'en suis, et sans réserve; mais pourquoi ce mépris de l'intelligence?

Avec les expositions concurrentes de Riopelle et de Moisan (dans le même édifice), après le Symposium de sculpture, etc., Chicoutimi s'inscrit dans le circuit des villes d'art. Mais attention! le coeur et la bonne volonté ne suffisent pas. Il ne suffit pas d'accrocher à l'occasion des toiles de maître à ses murs pour se déclarer musée. Votre visiteur a du coeur; je me plais à penser qu'il a aussi toute sa raison. Et il n'est pas nécessaire d'être universitaire pour ça...

Jacques Bachand, Chicoutimi.

Le Conseil de Presse se prononce

Québec, le 29 janvier 1981.
Monsieur Robert Lavoie,
Curé
Président du Conseil de la Fabrique
St-Joachim
40, rue Dubuc
CHICOUTIMI,
(Québec)
G7J 1V7
N/Ref.: 81-01-05
Le Conseil de la Fabrique et le Conseil paroissial St-Joachim -c.- M. Mario Roy (journaliste) et LE QUOTIDIEN

Monsieur,
Je vous remercie de votre lettre du 27 courant dans laquelle vous informez le Conseil de votre démarche auprès du journal Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant l'article de M. Mario Roy du 24 janvier intitulé: "Pratique à la mode dans la paroisse Saint-Joachim 'JEU DU CASTRAGE'". Vous demandez aussi au Conseil de prendre action.

Tout en comprenant votre réaction, le Conseil ne saurait que difficilement intervenir dans ce cas, à moins que vous n'éta-

blissiez en quoi l'article en question contrevient au devoir et à la responsabilité de la presse d'informer la population sur des questions ou des événements d'intérêt public.

Une des tâches essentielles de la presse consiste à rapporter fidèlement l'information d'intérêt public que celle-ci plaise ou non; et à moins que dans sa façon de s'acquitter de sa tâche elle ne contrevienne aux normes de l'éthique professionnelle, le Conseil se transformerait en organisme de direction et d'orientation de l'information s'il lui demandait de taire des informations. Ceci serait en outre contraire au mandat et aux objectifs qui sont les siens, soit de voir à la protection du droit du public à l'information et à la sauvegarde de la liberté de la presse au Québec.

Par ailleurs, je vois difficilement comment l'article en question peut faire l'objet d'une rétractation, comme vous le

demandez au Quotidien, si l'information qu'il contient est exacte et rigoureuse comme cela m'apparaît, à première vue, être le cas ici. Peut-être Le Quotidien pourrait-il vous ouvrir ses pages pour vous permettre d'exprimer votre point de vue, mais cela aussi relève de sa discrétion rédactionnelle et de son souci de renseigner le mieux possible la population sur les questions et les événements d'intérêt public.

Enfin, je joins à la présente le dernier rapport annuel du Conseil ainsi que sa brochure sur l'éthique et son dépliant sur la procédure d'intervention auprès du Conseil en espérant qu'ils vous seront utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire général,
Me Jean Baillargeon.

c.c.: MM. Gaston Vachon, directeur général, LE QUOTIDIEN
Denis Tremblay, directeur de l'information, LE QUOTIDIEN
Mario Roy, journaliste.

Lettre de la Fabrique

Chicoutimi, le 27 janvier 1981.
Le Conseil de Presse du Québec, Québec.

Monsieur,
Nous tenons à porter à votre attention un récent article paru dans l'édition du 24 janvier dans le journal régional Le Quotidien, article rédigé par le "journaliste" Mario Roy. Nous trouvons cet article tout à

fait diffamatoire à l'égard de la population de notre paroisse. On généralise à toute une population un cas d'exception.

Une lettre de protestation a été envoyée à la direction de ce journal pour exiger une rétractation officielle.

Nous tenions à informer le Conseil de Presse du Québec de cette démarche en escomptant une action de votre part envers

la direction de ce journal.
Vous remerciant de votre attention,

Le Conseil de la Fabrique
St-Joachim,
Par: Robert Lavoie,
Curé - président,
Le Conseil paroissial
St-Joachim,
Par: Hormidas Girard.

Fait et signé à St-Joachim de Chicoutimi,
ce 27ième jour de janvier de l'an 1981.

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

1061, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI — G7H 4B5 — TEL.: 545-4474

Fondé le 1er octobre 1973

Édité et imprimé par:

Le Progrès du Saguenay Limitée

Alma et les environs

696-4896-07

St-Félicien et les environs

679-3832

Abonnement et service à domicile (sans frais interurbains)

545-4894

Annonces classées

545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur du marketing: Paul BERGERON

Trésorier: Jacques LAROCHE

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Directeur des ventes: Jean TREMBLAY

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Directeur de la distribution: Jean BELAND

Rédacteur en chef: Bertrand TREMBLAY

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Chef du pupitre: Richard BANFORD

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est membre de l'Association des quotidiens du Canada et de La Presse Canadienne, seule agence autorisée à utiliser les textes du journal.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

CS d'Arvida: projet éducatif

Consultation auprès de tous les agents de l'éducation

JONQUIERE — Afin d'accélérer le processus de mise en place du projet éducatif dans chacune des écoles de son territoire, la Commission scolaire d'Arvida entreprend présentement une vaste consultation auprès de tous les agents de l'éducation de son secteur, sur son plan de développement pour les prochaines années.

La consultation devrait se terminer à la fin février, et les commissaires devraient prendre officiellement position à leur réunion régulière du mois d'avril. Dans les grandes lignes, le document de travail, adopté par les commissaires en janvier, prévoit que la commission scolaire opte pour une école à pédagogie ouverte et informelle, que toutes les activités éducatrices sont centrées sur l'enfant, et que l'école de paroisse demeure le milieu le plus propice à l'épanouissement de l'enfant.

Missions

Cette nouvelle orientation, que la commission scolaire veut donner à ses écoles, correspond à une série de missions. Ainsi, la commission scolaire vise à fournir aux enfants d'âge pré-scolaire (maternelle) un milieu de vie favorable à l'utilisation et à l'enrichissement de leur vécu, pour une intégration harmonieuse des apprentissages nécessaires à leur épanouissement; elle veut de plus développer les services de garderie auprès des enfants d'âge pré-scolaire; elle entend favoriser l'éducation de la foi catholique en respectant les règlements du Comité catholique; et enfin, la commission ouvre ses portes aux enfants francophones du secteur Arvida et aux enfants anglophones de la région.

Par ailleurs, la commission scolaire entend orienter son action pour permettre aux jeunes de s'épanouir comme personnes

autonomes et créatrices, et de se préparer à leur rôle de citoyens. Pour ce faire elle mettra des priorités sur l'acquisition de valeurs spécifiques.

Structures

Au niveau des structures de la commission scolaire de même que sur le fonctionnement des politiques, la Commission scolaire d'Arvida favorisera la participation des agents de l'éducation par la mise en place de mécanismes de consultation précis, en plus d'être davantage présente dans le milieu.

Quant à son organisation humaine, la commission veut accorder une priorité au personnel de soutien pédagogique lorsque vient le temps d'embaucher du personnel. De plus, elle favorise le perfectionnement de son personnel en lui facilitant l'acquisition de connaissances reliées à l'exécution de leurs tâches.

Edifice pour personnes retraitées

Réexamen de la situation à la suite de la pétition

CHICOUTIMI (CF) — Influencé par une pétition des résidents du secteur, le conseil de Chicoutimi a décidé hier de réexaminer sa décision d'installer sur le terrain choisi, à Rivière-du-Moulin, le prochain édifice pour personnes retraitées.

Le président de l'Association des pro-

priétaires et locataires de Chicoutimi, M. J.-Raymond Beaulieu, a présenté au conseil une pétition signée par 145 résidents des environs de l'arrondissement Du Perche-De Paris-Normandie. Ceux-ci s'opposent à la construction de l'édifice sur le terrain en question, tenant à lui conserver son actuel

statut de parc.

L'édifice en question est un de vingt logements, et doit être réalisé en 1981. On examinera la possibilité de l'installer en un autre lieu. Déjà hier soir, les conseillers y allaient de leurs suggestions.

Les élus ont par ailleurs accepté, pour

cet édifice, le nom de "Soeur-Marie-Joseph", une pionnière de l'hôpital de Chicoutimi.

Les trois édifices prévus sur le boulevard Tadoussac porteront le nom de "Complexe Sylvain-Fillion", tandis qu'on nommera celui de la rue Angoulême édifice "Docteur-Egide-Lemieux".

Dossier du Parc Saguenay

Les audiences publiques prévues débiteront dans quelques mois

par Gilles Lalancette

VILLE DE LA BAIE — Les audiences publiques prévues dans les modalités de la Loi 19 devraient débiter dans les prochains mois dans le dossier de Parc Saguenay. Ainsi, ce projet pourrait se concrétiser en 1981.

C'est l'avis exprimé hier, par le député de Dubuc à l'Assemblée nationale lors d'une conférence de presse. Selon Hubert Desbiens, le projet est bien amorcé et des fonctionnaires du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche élaborent un document qui fera l'objet d'une consultation publique sur la vision du développement de Parc Saguenay.

Ainsi, ce document devrait être disponible au printemps. "Ce sera la proposition du ministère. Elle fera l'objet d'une consultation à la base pour que ce projet en soit un de la volonté collective du milieu", a déclaré M. Desbiens.

Par ailleurs, le député



PARC SAGUENAY — Le député de Dubuc à l'Assemblée nationale, Hubert Desbiens estime que le

député de Dubuc a rappelé que même si Parc Saguenay n'existe pas légalement, les infrastructures sont en place et déjà \$3 millions sont investis à cet endroit.

Interrogé sur le développement du Mont-Valin, le député Desbiens avoue que c'est un dossier parallèle qui devrait débiter

dossier de Parc Saguenay devrait se concrétiser en 1981.

aussi en 1981 du fait que le milieu s'est entendu sur les modalités de développement de cette montagne.

Bilan

Le député de Dubuc a des "fourmis dans les jambes". Il parle d'élections pour bientôt et avoue

que toute son équipe est prête.

Hier, il a fourni un bilan de ses réalisations et parlé des priorités qu'il a pour les prochaines années si, bien sûr, il est réélu.

C'est dans le domaine de l'habitation que M. Desbiens entend consacrer des énergies. Aussi, il parle de la construction de centres d'accueil pour les personnes âgées des municipalités rurales du comté.

Au chapitre des loisirs et du socio-culturel, il déclare que le projet de relocalisation de la bibliothèque municipale à Ville de La Baie est une priorité au ministère des Affaires culturelles. Le projet devrait aboutir dans quelques semaines.

De plus, M. Desbiens a fait part des résultats de la rencontre qu'il a eu avec le premier ministre René Lévesque la semaine dernière.

Le premier ministre aurait déclaré au député que les demandes pour le comté de Dubuc "sont justes et raisonnables pour le porte-feuille du Québec".

Place de l'Hôtel-de-Ville

La Société immobilière demande une réouverture du protocole

CHICOUTIMI (CF) — La Société immobilière des caisses d'entraide économique vient de demander à la ville de Chicoutimi une réouverture du protocole d'entente

qui lie les parties dans le projet Place de l'Hôtel-de-Ville.

Selon l'explication fournie hier soir par le maire Henri Girard, la ville n'est nullement forcée d'ac-

cepter quelque modification, le protocole ayant déjà été signé par les représentants des deux partenaires.

Ce protocole prévoit essentiellement

que la Société immobilière des caisses d'entraide s'engage à assumer les deux tiers des coûts d'exploitation et d'entretien de l'autogare de Place de l'Hôtel-de-

ville. La ville de Chicoutimi défraie l'autre tiers.

La Société immobilière doit soumettre trois suggestions au conseil d'ici une quinzaine de jours.

Bureau de Radio-Québec

Le conseil opte pour Alma

par Jacques Girard

ROBERVAL — Le conseil municipal de Roberval a fait savoir, hier soir, qu'il préconise l'établissement du bureau régional de Radio-Québec

à Alma.

Les élus municipaux ont pris cette position après avoir longuement étudié ce dossier, comme l'a précisé le maire Tremblay, et à une demande en ce sens de la Chambre de

commerce de l'endroit.

On sait que la Chambre de commerce maintenant présidée depuis dimanche par M. Louis Demers s'était prononcée en faveur d'Alma, il y a quelques mois.

Nouveau catalogue printemps-été de Sears

Pour vos achats par catalogue composez 549-8111



Tous nos clients qui ont reçu une carte d'invitation pour recevoir le tout nouveau catalogue Printemps-été 1981 de 880 pages, sont priés de bien vouloir réclamer leur exemplaire à notre comptoir de vente par catalogue au magasin Sears de Place du Saguenay.

Pour ceux qui n'ont pas reçu de carte d'invitation nous avons une quantité limitée de catalogue à distribuer. Premier arrivé, premier servi.

Catalogue — (Rayon 200)

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus.

Une nouvelle succursale Modes d'épargne, pour faire un choix judicieux de modes d'épargne

La Fiducie du Québec à Chicoutimi



Au cœur de Chicoutimi, une toute nouvelle succursale Modes d'épargne vient de se joindre au réseau de Montréal, Laval, Québec et Sherbrooke.

Un carrefour régional

Située dans le centre commercial Place du Royaume, sur le boulevard Talbot, la nouvelle succursale est au service de la population de Chicoutimi et des régions avoisinantes, pour faciliter l'accès aux services d'épargne spécialisés offerts par la Fiducie du Québec.

Un service personnalisé

Avec des conseillers à votre entière disposition, la nouvelle

succursale Modes d'épargne de Chicoutimi est en mesure d'offrir le même service personnalisé que toutes les autres succursales Modes d'épargne: dépôts, demandes de renouvellement ou de remboursement, renseignements sur les taux, les comptes et les nouveaux services, changements d'adresse, transferts, etc.

Il s'agit d'un véritable service personnalisé qui distingue les succursales Modes d'épargne de la Fiducie du Québec des simples comptoirs d'épargne. Nos conseillers sont là pour vous aider à faire un choix judicieux parmi notre gamme de modes d'épargne à moyen et long termes. C'est un rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Un choix judicieux de modes d'épargne

- **Les dépôts garantis...** pour un rendement élevé et garanti.
- **Les Fonds Desjardins...** pour diversifier vos placements.
- **Les régimes enregistrés d'épargne-retraite...** pour préparer votre retraite en réduisant vos impôts.
- **La rente à versements invariables...** pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts.
- **Le régime de participation différée aux bénéfices...** pour préparer votre retraite à même les bénéfices de l'entreprise.
- **Le régime enregistré d'épargne-logement...** pour vous préparer à votre future maison ou... à votre retraite.

La nouvelle succursale Modes d'épargne de la Fiducie du Québec est située au **1, Place du Royaume, boulevard Talbot 549-5746**
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-9657

Fiducie du Québec

MONTRÉAL
Complexe DesjardinsQUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Sainte-FoyLAVAL
Place Val des ArbresSHERBROOKE
Place Jacques-CartierCHICOUTIMI
Place du Royaume

desjardins

fourre-tout



marcel rivard

Ses portes sont barrées

Tout énervé, c'est le gars qui cogne à bras raccourcis dans la porte de la maison devant laquelle son automobile se trouve...

— Je m'excuse, mais ça presse... Pourriez-vous me venir en aide? — Ah oui! Qu'est-ce qu'on peut faire?

— Passez-moi un support de broche. J'ai barré mes portières et, malheureusement, mes clés sont à l'intérieur.

— Pourquoi alors y a-t-il tant de presse?

— Parce que ma femme et mes enfants sont dedans le char...



Pas sérieux pour cinq cennes!

Tous les journalistes ont, individuellement, leur petite bête noire, mais s'il y en a une qui, à cause de son plaisir à jouer des tours, qui donne du fil à retordre à un bon nombre de journalistes de la région, c'est bien Serge Leblanc, le directeur général de l'Association régionale de la paralysie cérébrale.

L'autre jour, le journaliste Richard Laprise, de la station de télévision CJPB, était tout bonnement en train de réaliser une entrevue (sérieuse!) avec l'ami Leblanc à la veille du Téléthon de la prochaine fin de semaine lorsque ce dernier (petit pendable!) a décidé de jouer un tour à Laprise et de lui sauter, pour ainsi dire, au cou.

Laprise en a eu pour son compte... Il a dû couper l'entrevue et la reprendre un peu plus tard lorsque Leblanc se fut... calmé.

Conférence sur l'anglais

Le module des langues modernes organise pour jeudi, à 20 heures, au local C-418 de l'Université du Québec à Chicoutimi, une conférence publique sur l'anglais tel qu'on le parle au Canada, conférence qui sera présentée par Cornelius Von Bayer, auteur de "The Ancestry of Canadian English".

Pour ceux qui enseignent l'anglais, langue seconde, il y aura également une démonstration des matériels produits par la Commission de la fonction publique; elle aura lieu à 16h30 dans le même local.

Louis Demers est président

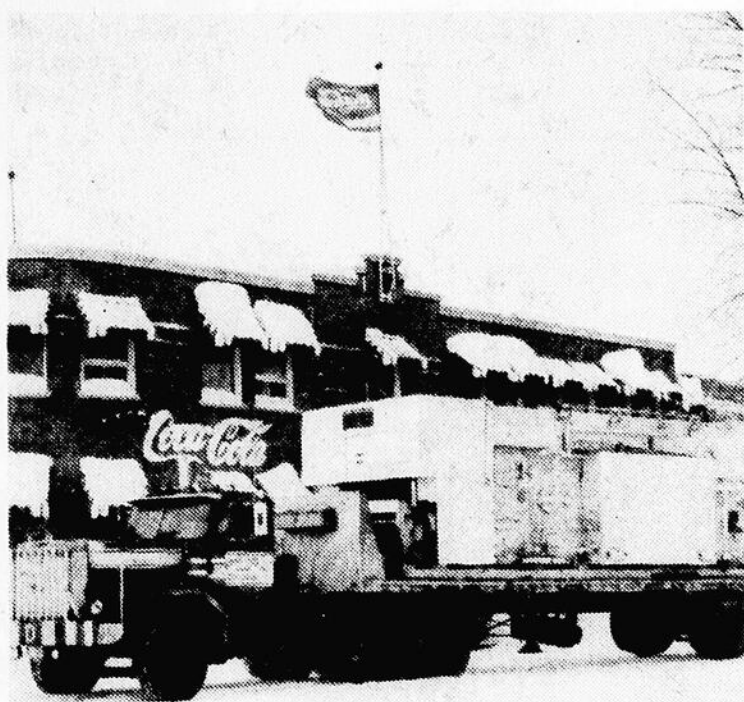
C'est un bon pilier de la Chambre de Commerce que les membres de cet organisme de Roberval se sont choisis comme président lors de l'assemblée générale annuelle qui avait lieu en fin de semaine.

Louis Demers a joué, en effet, régulièrement un rôle important au sein du regroupement socio-économique robervalois; il y a d'ailleurs occupé plusieurs postes au cours des dernières années.

Saint-Félix est à la page

Le secrétaire-trésorier municipal Bertrand Boudreault, de Saint-Félix d'Ottis, heureux de nous annoncer, hier, l'établissement d'un plan de mesures d'urgence en cas de désastre important.

Ce plan est réalisé en collaboration avec la Protection civile du Québec. Jacques Mercier (544-3465) a accepté d'agir comme agent d'information de ce nouveau système.



Pour doubler la production

La firme d'embouteillage Simard et fils, de Dolbeau, sera en mesure de doubler sa capacité de production de liqueurs douces avec l'équipement nouveau et moderne dont elle vient d'entrer en possession.

Cette photographie fait voir l'immense laveuse de 70.000 livres qu'un lourd camion-remorque a livrée et qui complètera la ligne d'embouteillage dont on prévoit le début d'opération au printemps.



Cinquantième anniversaire

Hier après-midi, au Carmel de Dolbeau, avait lieu une cérémonie marquant le cinquantième anniversaire de vie religieuse de Soeur Marie-de-Jésus-Crucifié (Anna Nguyen Thi Quy), maintenant âgée de 71 ans.

Elle est née à Ke So, non loin d'Hanoi, au nord du Vietnam; en 1926, elle entra au Carmel d'Hanoi et elle y prononça ses vœux perpétuels en 1931. Elle est le troisième d'une famille de huit enfants.

La jubilaire était, il y a 24 ans, parmi les seize religieuses fondatrices du Carmel de Dolbeau.

Parents-secours fonctionne...

Bien sûr, il n'y a guère de pancartes qui annoncent, à travers la municipalité de Saint-Ambroise, le fonctionnement de Parents-Secours... Mais cela ne veut pas dire que ce nouveau service destiné aux écoliers et aux enfants en général ne fonctionne pas sur tout le territoire.

En fait, s'il n'y a pas d'affiches dans les fenêtres, c'est que l'organisme n'en a pas encore à distribuer. Mais cela devrait se faire au cours des prochains jours.

Abitibi-Price se vend bien

Même si le plus grand producteur de papier du monde occidental a subi de longues grèves, l'an dernier, et que son usine rénovée de Kénogami est toujours paralysée, les usines qui tournent produisent suffisamment pour générer un rendement intéressant.

Ce qui a sans doute incité la Federal Commerce Navigation Ltd., de Montréal, de faire une offre d'achat de 20 pour cent des actions à raison de \$27.50 chacune.

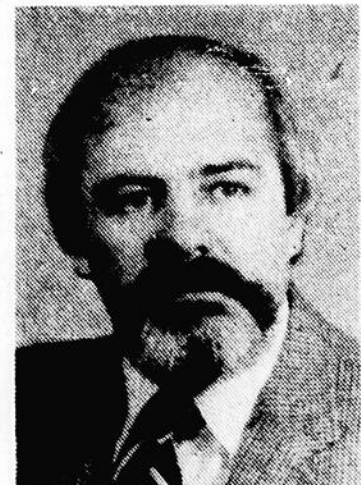
Quand on sait que le prix des actions flottait autour de \$23 depuis quelque temps, l'offre est fort intéressante.

Voilà pourquoi les actions ont monté en flèche, dépassant les \$25. L'offre d'achat prendra fin le 12 février.

\$2 millions pour objectif

Bell Canada est la première corporation à verser à Centraide, un nouveau mouvement régional qui vise à organiser qu'une seule collecte annuelle dans la région.

Le président Gilles-Léon Desmeules, de La Baie, vise un objectif de \$2 millions.



Radio-Québec s'oriente

De ce temps-ci, on entend parler que Radio-Québec s'organise tranquillement dans la région; elle vient d'ailleurs de se choisir un tout nouveau directeur régional en la personne d'Alain Bouchard (photo) qui est le premier à occuper cette fonction.

Jeudi, à midi, à l'hôtel Chicoutimi où se tiendra le dîner mensuel d'affaires de la Caisse d'épargne économique de Chicoutimi, les représentants de Radio-Québec y seront.

Possiblement Alain Bouchard et sûrement Normand Casaubon et Laval Gagnon seront les invités et expliqueront l'orientation que Radio-Québec entend prendre à travers la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

horaire

(3) CJBK-TV	(6-10) CJPB-TV	(8) Radio-Québec	(11) CFCF-TV
(5) CBJE-TV	(7) WEZF-TV	(9) TVFQ	(4-12) CKRS-TV
12h05 CJBK — TES FILLES ET MES GARÇONS. "Adieu Johnny Bravo". avec Barry Williams, Robert Reed, Florence Henderson et Ann B. Davis. À l'issue d'une audition en vue d'un concours d'amateurs, une femme impensable aborde la famille Brady et fixe un rendez-vous à Gregg. REPRIS.	12h15 CJPB — DU CÔR À L'AMÉ. 12h30 CBJE — THE BOB McLEAN SHOW. Entrevue avec Petra Burke et Don Jackson qui parlent de leur carrière de patineurs et avec de jeunes patineurs canadiens des plus prometteurs. (60 min.) CFCF — DÉFINITION. TVFQ — LÉGENDAIRE. (60 min.) WEZF — RYAN'S NOPE.	R.-Q. — NEUF ET DERNI. (60 min.) TVFQ — POUR LES JEUNES. WEZF — ALL IN THE FAMILY. "The Sticks Go West". avec Clyde Kusatsu. Le jour où les Sticks quittent New York pour la Californie, ils renouvellent leur serment de mariage et veulent que les Bunker fassent de même. 17h30 CBJE — ALL IN THE FAMILY. "The Draft Dodger". avec Liz Torres et Eugene Roche. Un déserteur et le père d'un soldat mort au front se retrouvent chez Archie le soir du réveillon de Noël. REPRIS.	WEZF — L'AVENIR & SHIRLEY. avec Penny Marshall et Cindy Williams. 21h00 CKRS — CJBK — TELEMAC. Anim. Pierre Olivier. (60 min.) CBJE — THE FIFTH ESTATE. Rep. Adrienne Clarkson, Eric Maling et Ian Parker. (60 min.) CFCF — IT'S A LIVING. Avec Ann Jillian, Barrie Youngfellow et Gail Edwards. * R.-Q. — CINE-MARDI. "L'homme de la plaine". (3) (The Man from Laramie). E.-U. 1955. Western d'A. Mann avec James Stewart, Arthur Kennedy et Cathy O'Donnell. Un homme tente de découvrir ceux qui ont armé les Indiens meurtriers de son frère. — Film vigoureux aux allures de tragédie. Utilisation habile du paysage. J. Stewart excellent. (90 min.) * TVFQ — NUMERO UN. SERGE LAMA. Inv. Marie-Paule Belle, Nana Mouskouri, Marie Dubois, Annie Duperrey, Francis Perrin et plusieurs autres. (60 min.) WEZF — THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Joyce DeWitt et Suzanne Somers.
12h35 CKRS — CJBK — MINI-PLUS. Dir. mus.: Leon Bernier. EN DIRECT. 13h00 CJPB — CINE-MARDI. "Les diables du désert" (Sea and Sand) (4). — G.-B. 1958. Drame de guerre de G. Green avec Richard Attenborough, John Gielgud et Michael Craig. — Pour attendre un dépôt d'essence à détruire, une patrouille doit traverser une dangereuse mer de sable. — Sobre et authentique. Intérêt soutenu. Interprètes dynamiques. — A. (90 min.) CFCF — THE ALAN THICKE SHOW. Inv. Dick Maurice, Della Reese et John Regis. (60 min.) WEZF — ALL MY CHILDREN. (60 min.)	13h30 CKRS — CJBK — FEMME D'AUJOURD'HUI. (60 min.) CBJE — WICKS. R.-Q. — LE MARCHÉ AUX IMAGES. "Jongleries mathématiques". "Beau temps, mauvais temps". "Qu'est-ce que l'air?". "Pourquoi les mamans travaillent?" et "La conquête de l'espace". REPRIS.	13h00 TVFQ — VARIÉTÉS. (60 min.) 14h00 CBJE — TODAY FROM QUEBEC. "Quebec Report". Anim. Bob McKeown. (60 min.) CFCF — ANOTHER WORLD. (60 min.) WEZF — ONE LIFE TO LIVE. (60 min.)	22h00 CKRS — JAMAIS DEUX SANS TOI. "Substitut". Texte de G. Fournier avec Angèle Coutu, Jean Besre, Valérie Gagné, Serge Thériault et Donald Pilon. — Remi est tout surpris de voir Bernie s'occuper de la maisonnette, tandis que Francine est allée. REPRIS.
13h30 CKRS — CJBK — FEMME D'AUJOURD'HUI. (60 min.) CBJE — WICKS. R.-Q. — LE MARCHÉ AUX IMAGES. "Jongleries mathématiques". "Beau temps, mauvais temps". "Qu'est-ce que l'air?". "Pourquoi les mamans travaillent?" et "La conquête de l'espace". REPRIS.	14h00 CBJE — TODAY FROM QUEBEC. "Quebec Report". Anim. Bob McKeown. (60 min.) CFCF — ANOTHER WORLD. (60 min.) WEZF — ONE LIFE TO LIVE. (60 min.)	14h00 CJPB — JAMETTE VEUT SAVOIR. Réussir son mariage. (60 min.) CKRS — CJBK — CINEMA. "Les misérables". (1ère partie) (4). — Fr. 1934. Drame de R. Bernard avec Harry Baur, Charles Vanel et Floride. — La vie tourmentée d'un forçat évadé au début du XIXe siècle. — Adaptation somptueuse du roman de Victor Hugo. Fresque vivante et pittoresque. Réalisation solide. Jeu puissant d'H. Baur dans le rôle de Jean Valjean. — A. (90 min.) (2e partie, jeudi, mêmes postes, même heure) R.-Q. — MON AMI PIERROT. TVFQ — QUESTIONNAIRE. (60 min.)	22h29 CJPB — LA QUOTIDIENNE. 22h30 CJPB — LES NOUVELLES TVA. CKRS — CJBK — LE TELEJOURNAL. 23h00 CJPB — SPORTS. CBJE — CFCF — WEZF — NEWS. TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR. 23h10 CKRS — CJBK — NOUVELLES DU SPORT. 23h15 CJPB — LA COULEUR DU TEMPS. 23h20 CKRS — CJBK — TEXAS ARTS. 23h21 CFCF — PULSE.
14h45 R.-Q. — LES ORALIENS. 15h00 CBJE — THE EDGE OF NIGHT. CFCF — TEXAS. R.-Q. — PLANETE. WEZF — GENERAL HOSPITAL. (60 min.)	15h30 CJPB — PREVENTION SANTE. Anim.: Lyson Hovington. Avec Jacques Derrolis. — Ligne ouverte. CBJE — TAKE 30. R.-Q. — LES LUNDIS DE PIERRE MADEAU. (60 min.) TVFQ — PASSEZ DONC ME VOIR. 15h45 CJPB — SERVICES À LA COMMUNAUTÉ. 15h55 TVFQ — ACTUALITÉS REGIONALES. 16h00 CJPB — SCOOBY-DOO. CKRS — CJBK — BOBINO. CBJE — YES YOU CAN. Avec Kevin Gillis, Tammy Bourne, Trevor Bruneau et Cuddles Ford. CFCF — THE MAD DASH. WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW. (60 min.)	15h30 CJPB — JAMETTE VEUT SAVOIR. Réussir son mariage. (60 min.) CKRS — CJBK — CINEMA. "Les misérables". (1ère partie) (4). — Fr. 1934. Drame de R. Bernard avec Harry Baur, Charles Vanel et Floride. — La vie tourmentée d'un forçat évadé au début du XIXe siècle. — Adaptation somptueuse du roman de Victor Hugo. Fresque vivante et pittoresque. Réalisation solide. Jeu puissant d'H. Baur dans le rôle de Jean Valjean. — A. (90 min.) (2e partie, jeudi, mêmes postes, même heure) R.-Q. — MON AMI PIERROT. TVFQ — QUESTIONNAIRE. (60 min.) 14h45 R.-Q. — LES ORALIENS. 15h00 CBJE — THE EDGE OF NIGHT. CFCF — TEXAS. R.-Q. — PLANETE. WEZF — GENERAL HOSPITAL. (60 min.)	23h25 CJPB — CINE-DEMENT. "Si si mon colonel". (6) — Fr. 1973. Comédie de M. Guerrini avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione et Michele Gammino. — Les mésaventures d'un colonel aux prises avec des recrues fort indisciplinées. — Scénario simpliste. Gags plutôt lourds. Mise en scène bâclée. (2 h. appr.) TVFQ — ACTUALITÉS REGIONALES. 23h27 CBJE — THE CITY TONIGHT. 23h30 CKRS — LES REGLES DU JEU. "La faiblesse". avec Gene Barry, Robert Stack et Tony Franciosa. (90 min.) CJBK — RENCONTRES. Int. Marcel Brisebois. — Paul Toupin, essayiste, romancier et dramaturge, décrit les rapports qui peuvent exister entre la vie littéraire et la vie spirituelle, ainsi qu'il l'a fait dans un télé-théâtre présenté aux Beaux Dimanches. "Son dernier rôle".
16h30 CJPB — LA SOEUR VOLANTE. "Le pari". — Soeur Bertrille sauve l'évêque de la noyade. REPRIS.	16h00 CJPB — SCOOBY-DOO. CKRS — CJBK — BOBINO. CBJE — YES YOU CAN. Avec Kevin Gillis, Tammy Bourne, Trevor Bruneau et Cuddles Ford. CFCF — THE MAD DASH. WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW. (60 min.)	16h00 CJPB — SCOOBY-DOO. CKRS — CJBK — BOBINO. CBJE — YES YOU CAN. Avec Kevin Gillis, Tammy Bourne, Trevor Bruneau et Cuddles Ford. CFCF — THE MAD DASH. WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW. (60 min.)	23h35 CBJE — WATER MARGIN. Avec Atsuo Nakamura, Kei Sato et Hajime Hana. (60 min.) 00h00 * CFCF — THE 12 MIDNIGHT MOVIE. "Paper Moon". (4) — E.-U. 1973. Comédie dramatique de P. Bogdanovich avec Ryan et Tatum O'Neal et Madeline Kahn. — Une orpheline cause des soucis à un escroc chargé de la conduire à sa tante. — Charme et drôlerie. Tableau doux-amer des années 30. Interprétation étonnante de la petite T. O'Neal. (2 h. appr.) * CJBK — CINEMA. "L'homme de Kiev". (The Fiver) (3) — E.-U. 1968. Drame de J. Frankheimer. avec Alan Bates, Dirk Bogarde et Ian Holm. — En Russie tsariste, un Juif faussement accusé de meurtre résiste aux pires tortures pour le faire avouer. — Adapté d'un roman basé sur un fait authentique. Mise en scène experte. Trame musicale prenante. A. Bates remarquable de force et de sobriété. (2 h. 15 appr.) WEZF — TUESDAY MOVIE. "Young Joe. The Forgotten Kennedy". (4) — E.-U. 1977. Drame biographique de R.T. Heffron avec Peter Strauss, Stephen Elliott et Barbara Parkins. — Le fils aîné d'un ambassadeur, que son père destinait à un haut poste politique, meurt pendant la guerre. — Film tourné pour la télévision. Faits réels transposés avec intelligence. Climat d'époque bien reconstitué. Mise en scène habile. Bons interprètes. (2 h. appr.)
16h30 CJPB — LA SOEUR VOLANTE. "Le pari". — Soeur Bertrille sauve l'évêque de la noyade. REPRIS.	16h00 CJPB — SCOOBY-DOO. CKRS — CJBK — BOBINO. CBJE — YES YOU CAN. Avec Kevin Gillis, Tammy Bourne, Trevor Bruneau et Cuddles Ford. CFCF — THE MAD DASH. WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW. (60 min.)	16h00 CJPB — SCOOBY-DOO. CKRS — CJBK — BOBINO. CBJE — YES YOU CAN. Avec Kevin Gillis, Tammy Bourne, Trevor Bruneau et Cuddles Ford. CFCF — THE MAD DASH. WEZF — THE MIKE DOUGLAS SHOW. (60 min.)	23h30 CJPB — HAWAII 5-0. "Coup monté contre McBarrett". avec Jack Lord et James MacArthur. — Les membres de la police d'Hawaï essaient de compromettre McBarrett qui enquête sur leurs activités. (60 min.) CKRS — CJBK — RACE DE MONDE. Texte de V. Lévy-Beaulieu avec Paul Hébert, Robert Rivard, Amélie Garneau, Raymond Bouchard et Christine Olivier. CBJE — THREE'S COMPANY. Avec John Ritter, Joyce DeWitt et Jenilee Harrison. CFCF — THE RONNIE PROPHET SHOW. Inv.: Helen Cornelius et "Lady's Choice".



Dernier film d'Ono et Lennon

Le regretté John Lennon et son épouse Yoko Ono apparaissent ici sur l'une des dernières séquences d'un film qu'on a réalisé sur le célèbre couple.

Ce film a justement été capté au moment des répétitions pour le tout dernier disque enregistré par Lennon et Ono, justement avant sa mort tragique survenue le 8 décembre dernier.

Ce film, un document historique peu commun, sera montré ce soir, sur le réseau CTV, lors de l'émission "Live It Up".

C'est une émission que les fans de Lennon ne manqueront certainement pas...

AUJOURD'HUI SUR LE CABLE NOUS VOUS SUGGERONS
LES ÉMISSIONS MARQUÉES DE CE SIGNE *

J'ai décidé! Je m'abonne

télesag

Regardez nos émissions sur la vie communautaire
au canal 13 en soirée

545-1112

Financement de l'aéroport de St-Méthode

Le maire Simard fait preuve d'une grande confiance

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — M. Charles-Edouard Simard demeure confiant que le conseil municipal de Saint-Félicien contribuera financièrement au budget du comité intermunicipal de l'aéroport de Saint-Méthode.

Selon le maire, qui tenait ces propos à la réunion régulière tenue hier soir, la réaction de Saint-Félicien lui apparaissait normale mais à tenu à préciser concernant le MRC que Mistassini n'avait encore pris aucune décision. "Nous voulons savoir, a-t-il dit, toutes les implications de coût pour un ou deux MRC."

Le conseil municipal a accepté le budget du comité intermunicipal à l'exception du conseiller Albert Allard. M. Simard, qui est président du comité intermunicipal, devait indiquer que Mistassini était lié par un protocole d'entente de 10 ans qu'il fallait respecter. Il ajoutait que le gouvernement du Québec a déjà refait les pistes pour \$300,000, qu'il a mis un autre montant de \$29,400 et de \$75,000 d'équipements et se proposait de faire l'asphalte aussitôt que débloquerait le transport aérien avec Montréal.

Grèves

La ville de Mistassini a de-

mandé au ministre du Travail d'intervenir dans la grève qui sévit chez Produits forestiers Domtar, division du bois de sciage, à Mistassini, mentionnant que cet arrêt était néfaste pour l'économie de la municipalité.

A l'issue de cette assemblée, le maire a fait part de cette séance d'information qui se tenait le midi à Dolbeau alors que les maires du secteur rencontraient les dirigeants de la Donohue concernant la grève de Donohue Girardville.

M. Simard a fait remarquer qu'il avait l'impression que l'on était prêt à rencontrer le syndicat pour en venir à une entente et démen-

tissait cette rumeur que la compagnie voulait retarder le règlement jusqu'au printemps.

Brigadiers scolaires

Le conseil municipal devrait prendre une décision à la prochaine réunion sur la formation de brigadiers scolaires. Le conseiller Antonin Dufour remettait à ses collègues les recommandations du comité spécial formé en décembre.

Il a simplement indiqué qu'il était question de responsabilité éducative à tous les niveaux et qu'ensuite on y mentionnait le coût de ce service.



CONFIANT — Le maire de Mistassini, Charles-Edouard Simard se dit confiant de voir la municipalité de St-Félicien apporter sa contribution dans le financement de l'aéroport de St-Méthode.

Adoption d'un plan triennal d'immobilisation de \$19 millions

par Gilles Lalancette

VILLE DE LA BAIE — Les membres du conseil municipal de Ville de La Baie ont adopté, hier soir, les grandes lignes du plan triennal d'immobilisation de la municipalité pour les trois prochaines années. Ce plan fait état de projets totalisant \$19 millions.

En fait, ce programme constitue une liste des priorités, interventions de la municipalité au chapitre des dépenses d'immobilisation, mais cela ne signifie pas

qu'elles seront toutes réalisées d'ici 1983.

Ainsi, les membres de l'administration devront regarder de plus près ce programme afin de déterminer à l'intérieur du cadre établi les "priorités prioritaires" à court terme.

Pour l'année en cours, les besoins s'établissent à \$8 millions environ. Habituellement, la municipalité concrétise 50 pour cent des projets envisagés au cours d'une année.

A Ville de La Baie, pour 1981, les initiatives susceptibles de débloquent sont l'aménagement de la bibliothèque municipale pour \$800,000, le développement de la phase 2 du parc industriel pour \$870,000, la refectoire de la rue Elgin (un projet qui traîne en longueur), pour \$700,000 et la rénovation du centre administratif de la municipalité pour une somme de \$425,000.

Pour 1982, les dépenses prévues sont de l'ordre de \$9 millions. Encore là, les mêmes normes au cha-

pitre des projets qui pourraient être menés à terme s'appliquent selon le gerant de la municipalité.

La prévision la plus importante en 1982 concerne la construction d'un centre socioculturel qui nécessiterait des investissements de \$1,300,000.

Pour 1983, on parle de \$2 millions seulement en dépenses d'immobilisations, mais ce ne seront sûrement pas les projets qui manqueront à ce moment et la liste s'allongera probablement.



HENRI GIRARD — Le maire de Chicoutimi a reçu une pétition de 1,200 étudiants.

Augmentation des tarifs de la CITS

Une première pétition de 1,200 noms

CHICOUTIMI (CF) — Les étudiants saguenéens ont présenté hier soir, au conseil de Chicoutimi, une première pétition de 1,200 noms,

destinée à soutenir leur protestation contre l'augmentation de tarifs au transport en commun qu'ils doivent assumer depuis un mois.

Leur porte-parole a marqué l'intention du groupe de soumettre une pétition, celle-là signée de 3,200 noms, au conseil de ville de Jonquière.

Les étudiants réclament une rencontre avec les représentants municipaux et les administrateurs de la CITS pour discuter cette question des

augmentations de tarifs aux étudiants de 18 ans et plus.

Depuis le 5 janvier, ceux-ci doivent payer \$0.60 un passage dans un

autobus de la CITS.

Le maire Henri Girard a informé les étudiants qu'on discuterait le problème

et ses implications au cours de la prochaine réunion du conseil d'administration de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay.

Pour les contribuables de Saint-Honoré

Compte de taxes haussé de 5,11%

SAINT-HONORÉ (JS) — Les contribuables de la municipalité de Saint-Honoré verront leur compte de taxes pour l'année 1981 haussé de 5,11%, compte tenu que l'évaluation globale est demeurée stable, et que

l'augmentation du taux de la taxe est de l'ordre de 8%.

En effet, de \$1.48 qu'il était en 1980, le taux de la taxe foncière à Saint-Honoré passe à \$1.60, tandis que les taxes d'égout, d'égouts et des ordures demeurent

inchangées en 1981, soit respectivement \$120, \$30 et \$24.

Ainsi, pour le propriétaire d'une résidence évaluée à \$20,000, sa facture de taxes se chiffre à \$494.00 en 1981 par rapport à \$470.00 en 1980.

Dépenses

Sur une estimation totale des dépenses de l'ordre de \$710,000 en 1981, la municipalité de Saint-Honoré prévoit dépenser \$132,850 au chapitre de l'administration

générale, \$97,300 pour le transport routier, \$237,780 pour les frais de financement de la dette à long terme et \$30,660 pour la sécurité publique. En 1980, la municipalité avait dépensé \$602,203 au cours de l'exercice financier.

Comptes de taxes

CHICOUTIMI (CF) — Les contribuables de Chicoutimi ont commencé hier à recevoir leurs comptes de taxes 1981, dont la ville attend un revenu de \$17,8 millions.

Cette année, on donne la possibilité d'acquitter les comptes en deux versements, suivant en cela une prescription de la Loi sur la fiscalité municipale.

La ville compte retirer un bénéfice d'un peu plus de \$10 millions du premier versement. Du second, en juillet, elle attend \$7,5 millions.

Le taux d'intérêt pour les arrérages a été établi à 18 p.c. Cet intérêt s'appliquera à compter du 2 mars, en ce qui concerne le premier versement.

Division du conseil sur le sujet

Roberval se retire du CRD

par Jacques Girard
ROBERVAL (JG) — La municipalité de Roberval ne fait plus partie du Conseil régional de développement; en effet, le conseil sur division a résolu, hier soir, de ne pas payer sa cotisation de \$1,300.

Malgré tout acharnement manifesté par le conseiller A. Guy Laroche en faveur de demeurer au sein du CRD ap-

puyé en cela par le maire Tremblay et le conseiller Guay, la balance du conseil formé des conseillers Gaston Bérubé, Réal Barrette, France Guay et Nicol Allard en a décidé autrement.

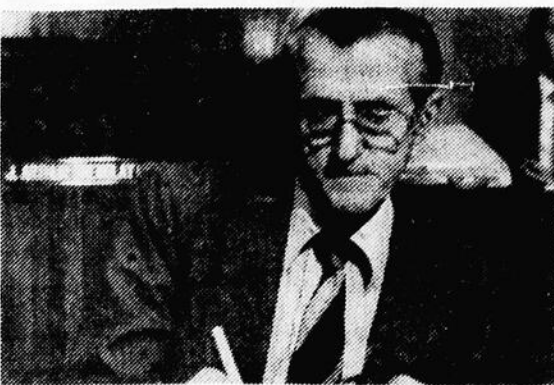
Pour ceux-ci, on ne croit pas plus que le CRD puisse aider le développement de Roberval tout en mettant en doute son efficacité comme moyen de pression dans

les grands dos-

siers. L'absence de Roberval, avancent-ils va être comblée par le fait que la Chambre de commerce et le commissaire industriel sont déjà présents au sein du CRD.

"Je n'y crois plus", a dit le conseiller Barrette, résume un peu leur son de cloche.

Quant au maire



Tremblay, même s'il n'est pas un "fan" du CRD, il croit qu'être présent au sein de ce

mouvement régional est important en pensant que les "absents ont toujours tort".

Un bon conseil.



Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation canadienne des maladies du cœur

rendez-vous

Assemblées des Filles d'I-sabelle — Sainte-Thérèse d'Arvida, ce soir, à 20h00, sous-sol de l'église; Saint-Marc, ce soir, à 19h30, précédée d'une messe à 19h00; Martel Chicoutimi-Nord, demain soir, à 20h00; Saint-Jacques d'Arvida, demain soir, à 20h00; Saint-Henri de Kénogami, ce soir, à 19h30; Saint-Alphonse de Bagotville, ce soir, précédée d'une messe à 19h00; Saint-Elzéar de Saint-Isidore, demain soir, à 20h00; Saint-Alexis de Grande-Baie, demain soir, à 19h00, suivie de l'assemblée à 19h30; Notre-Dame, mardi, le 10 février, à 20h00; Saint-Jean-Baptiste, lundi, le 9 février, à 20h00.

Assemblées des Fermières — Saint-Alexis de Grande-Baie, mercredi, le 11 février, à 20h00; Saint-Joseph d'Alma, partie de cartes dimanche, le 8 février, à 20h00, sous-sol de l'église Saint-Sacrement.

Assemblées des Aféas — Saint-Edouard, mercredi, le

11 février, à 20h00; La Grande Ligne, demain soir, à 19h30; Saint-Laurent, mardi, le 10 février, à 19h30.

CHICOUTIMI

Eckankar — Soirée d'information, Centre socioculturel jeudi soir, à 20h00, local 2-4.

Méditation transcendantale — Conférence ce soir, à 19h30, local C-313, UQAC. Entrée libre. Inf.: 543-3973.

Club de Photos Chicoutimi Inc. — Assemblée demain soir, à 19h30, Centre socioculturel, Chicoutimi. Un représentant de la compagnie Ilford.

Raja-Yoga — Soirée d'information gratuite, vendredi soir, à 19h30, animée par Jacques Denault, au centre Le Lotus, 338, Saint-Gérard, Chicoutimi (secteur Nord). Inf.: 545-6190.

Produits naturels — Soirée d'information sur ces pro-

duits demain soir, à 19h30, polyvalente d'Arvida. Inf.: 548-7828, Mme Florence Gagnon.

Société généalogique du Saguenay — Réunion ce soir, à 20h00, local de la Société historique, à l'UQAC.

Assistés sociaux — Cet après-midi, à 13h00, devant le CLSC Saguenay-Nord, 222, Saint-Ephrem, Chicoutimi, secteur Nord. Assemblée en vue de former un regroupement d'information, de service, de solidarité et de lutte. Service de transport et de garde-rien disponible gratuitement. Inf.: Michèle, à: 545-1575.

JONQUIERE

Soirée pré-carnaval — Samedi, au Centre des loisirs, lac Kénogami, organisée par le Club de l'Age d'or Cyriac.

Carnaval de Jonquière — Ouverture du carnaval au camp du Père Tom (Brasserie Jonq-Brauhaus) ce soir, à 19h00.

des variétés à tout casser!

Mardi à 21h
SERGE LAMA

Révez-vous de passer une heure en compagnie de SERGE LAMA? C'est ce que vous propose ce "NUMERO UN" consacré entièrement au grand chanteur qui sera entouré de NANA MOUSKOURI, MARIE-PAULE BELLE, ALICE DONA et plusieurs autres.

Deuxième diffusion le 10 février à 13h30.

Pour compléter votre choix en beauté.



La télévision française au Québec



Pour informations, communiquez avec votre câblodistributeur.



"Le mal à l'âme" de Jean Daigle

Pièce superbe, interprétation vivante

par Christiane Laforge

CHICOUTIMI — Une pièce superbe. Une interprétation vivante. "Le mal à l'âme", création de Jean Daigle, interprétée par Andrée Lachapelle, Charlotte Boisjoli, Mireille Deyglun et Evelyn Regimbald est une de ces pièces qui s'accrochent, laissent un

souvenir profond. Il faut dire que les répliques sont superbées.

Une langue riche, vibrante, un jeu intense, des personnages convainquants, un décor qui sait rendre l'atmosphère et des costumes très beaux, pensés en fonction de la personnalité de chaque personnage.

"Le mal à l'âme"

met en scène l'amour et la vie. Il y a Virginie (A. Lachapelle) poète, âme nostalgique et passionnée, qui voudrait quitter ce monde banal pour aller au-delà d'elle-même.

Elle est différente, anormale dit-on. Elle entraînera chacune à se confronter à elle-même, à se révéler. Lorsqu'elle voudra s'évader vers

l'homme aimé, un libertin plein de charme, ses deux sœurs et sa cousine useront de tout leur pouvoir pour la retenir. Elles la briseront, mais non sans conséquence.

S'affronteront tour à tour, à coups de tendresse et de peur, les autres personnages. Louisa (C. Boisjoli) est la sœur aînée, la

seconde mère de ses demi-sœurs, orphelines en bas âge. Elle porte en elle le regret de l'amour qu'elle n'a pas vécu, la résignation face à un destin dont elle n'a pas vu le piège. Angèle (E. Regimbald) est la femme forte, avant-gardiste, très sûre d'elle. Elle ira jusqu'au bout pour retenir sa sœur et la préserver, pense-t-elle, d'un choix qui la détruirait. Dans le troisième acte, particulièrement, Angèle exprimera toute la puissance d'une volonté tendue pour aboutir à ses fins.

Enfin, Rose-Aimée, la cousine de Montréal, en visite pour l'hiver chez les trois filles du notaire de Sainte-Croix de Lotbinière, en 1880. Rose-Aimée (M. Deyglun) est amoureuse de Maurice, qui semble avoir toutes les qualités. Pourtant elle a peur. L'amour, le mariage, les enfants, l'effrayent.

Le talent des comédiennes sert ad-

mirablement cette pièce, qui, du début à la fin, nous confronte à chacune des idées émises par les personnages qui se meurent à leur peur de vivre. Mais il faut reconnaître que le texte de Jean Daigle est savoureux, beau, poétique, et nous emporte dans un monde où le mot a de la puissance.

"Les miroirs réfléchissent mieux que nous, et eux, ils ne mentent pas." — "Des larmes au bord des cils comme des brins de cristal." — "Il m'a fallu longtemps pour réaliser que je passais ma vie à mourir." — "Je sais que je vis dans une fable dont les pages sont déjà écrites." Autant d'exemples retenus au hasard.

Le mal à l'âme a été mise en scène par Daniel Roussel, et présentée par le Théâtre populaire du Québec. Si vous avez la chance, ne la ratez pas. Elle est à l'affiche, ce soir, mardi 3 janvier, à la salle François-Brassard de Jonquière.



LE MAL À L'ÂME — Andrée Lachapelle et Mireille Deyglun interprètent respectivement les rôles de Virginie et Rose-Aimée dans la pièce "Le mal à l'âme".



COMÉDIENNES — Evelyn Regimbald, Charlotte Boisjoli, Mireille Deyglun et Andrée Lachapelle se partagent la tâche d'interpréter "Le mal à l'âme".

Aznavor en tournage

GENÈVE (AP) — Texte en mains, seul dans un coin du grand salon du Montreux Palace, Charles Aznavour répète son rôle. A quelques pas de là, des cinéastes "cadrent" des acteurs, des figurants photographient des vedettes inoccupées, une équipe de télévision filme les cinéastes, et des photographes de presse s'efforcent de mitrailler les uns et les autres.

Dans sa redingote, le chanteur s'intègre parfaitement au style 1900 du Montreux Palace, choisi précisément pour son classicisme par le réalisateur Hans Geissendor-

fer, qui tourne "La montagne magique" d'après le roman de Thomas Mann. Une réalisation, dont le budget atteint \$10 millions.

L'hôtel a été rebaptisé Curhaus pour l'occasion, puisqu'il doit représenter un établissement de Davos.

Après les débuts du tournage cette semaine à Montreux, l'équipe rejoindra Leysin, avant de travailler à Interlaken, Coire, Hambourg, Berlin, et de revenir à Leysin, cette fois pour des scènes estivales. Le tournage sera achevé en juillet.

Nouvel album

Nanette ne veut faire autre chose que chanter

MONTREAL (PC) — Née à New York et élevée dans l'état du Mississippi, la chanteuse rock, Nanette Workman, ne pouvait pas s'exprimer en français lorsqu'elle est arrivée à Montréal, en 1966.

Après quelques années consenties à l'amélioration de son art et à devenir parfaitement bilingue, cette superbe vedette de 35 ans a finalement atteint le statut de "vedette de luxe" ou de superstar dans des grands salles de spectacles de Montréal et de Paris.

Son dernier 33 tours, "Chaude", effectuée une percée importante dans les palmarès français et elle est maintenant très occupée dans des tournées de promotion.

Ce nouvel album intitulé "Chaude" a été produit par Nanette Workman et le compositeur québécois, Luc Plamondon, et a été enregistré dans un studio de Morin Heights, un petit village des Laurentides.

Il raconte l'histoire d'une chanteuse rock et

de sa musique et il est évident que cette vedette n'est nulle autre que Nanette.

"J'ai su dès mes débuts que la musique deviendrait la seule chose importante dans ma vie", a déclaré Nanette Workman, au cours d'une entrevue.

"C'est tout ce que je connais et tout ce que je veux connaître", ajoute-t-elle, dans une langue qui a très peu perdu de son intonation sudiste.

"Il y a des gens qui passent leur vie à ne pas savoir ce qu'ils veulent faire, dans mon cas, je suis une malade de la musique depuis ma naissance. Vous pouvez appeler cela la liberté de ne pas pouvoir choisir."

Née à Brooklyn, Nanette Workman a été élevée dans un milieu artistique. Son père était un musicien de l'orchestre de Tommy Dorsey et sa mère était une femme de théâtre.

Sa carrière a commencé lorsque sa famille est démenagée à Jackson dans le Mississippi, où elle a fait ses premières apparitions à la télévision de l'endroit.

Elle a chanté et joué à titre de présentatrice de spectacles au début de son adolescence et elle a développé cette passion pour les feux de la rampe qui l'ont amenée à New York, en 1964.

"Je me retrouvais à New York, âgée de 18 ans, une innocente fille du Mississippi, lorsque que ce superbe jeune homme, Tony Roman, est arrivé de Montréal et m'a entraîné dans son sillage."

Lorsqu'elle est arrivée à Montréal, elle ne parlait pas un seul mot de français et ses connaissances du Canada se limitaient aux "Inuits et aux igloos".

Toutefois, elle s'est lancée tête première dans la chanson et elle a obtenu un premier succès avec son interprétation de "Et maintenant", une chanson popularisée par Gilbert Bécaud.

Au cours des trois premières années, elle a travaillé sans relâche et avec passion et lorsque cette passion est partie, elle a fait de même.

Elle s'est retrouvée en Angleterre où des problèmes avec l'immigration l'ont conduite en France et dans une tournée de spectacles en compagnie de la grande vedette française, Johnny Halliday.

Elle est revenue à Montréal en 1974 pour se retrouver dans une position très enviable: celle de pouvoir gagner sa vie en ne participant qu'à des scènes d'enregistrements.

Cependant, elle rêve d'interpréter ses propres compositions et, actuellement, elle tente de former son propre groupe rock.



NANETTE WORKMAN — Très heureuse de pouvoir gagner sa vie dans le milieu artistique montréalais. Elle vient de publier dernièrement un nouvel album.

(Laserphoto PC)

JONQUIÈRE (JS) — La deuxième foire annuelle, commerciale,

industrielle et artisanale, organisée par la Chambre de

Commerce de Jonquière, présentera du 19 au 24 mai un visage

plus structuré, en plus d'enregistrer la participation record de 200 exposants.

C'est ce qu'a indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, le président de la Chambre de Commerce de Jonquière M. Marcel Locas, qui précise de plus que les organisateurs attendent pas moins de 100.000 visiteurs à la manifestation.

A la première édition, la Foire de Jonquière avait accueilli 70.000 visiteurs et 168 exposants. Cette année, grâce à l'octroi par le gouvernement fédéral d'une subvention de \$36.000, la

Chambre de Commerce veut rentabiliser la foire, en mettant de l'avant les bases d'un autofinancement qui assurera la tenue de la manifestation sur une base annuelle.

Enfin, dans le but d'impliquer davantage les artistes de la plume et de la chansonnette, la Chambre de Commerce a mis sur pied un concours pour donner à la foire du mail 170 une chanson thème. Les personnes intéressées à participer à ce concours ont jusqu'au 15 mars pour faire parvenir leur inscription.



FOIRE — Trois organisateurs de la Foire du mail 170 à Jonquière, MM. André Bérubé, Marcel Locas et Gaston Bradette.

(Photo Yves Villeneuve)

Les étudiants lisent beaucoup au secondaire

QUEBEC (PC) — Contrairement à une croyance fortement répandue, les jeunes étudiants québécois du niveau secondaire lisent beaucoup, si l'on en croit une enquête menée par le ministère de l'Éducation du Québec.

Les résultats de l'enquête faite auprès de 1.800 étudiants francophones du secondaire en 1979 sont dévoilés dans le dernier numéro de "Vie pédagogique", une revue publiée par le ministère de l'Éducation.

L'enquête a révélé que le tiers des étudiants du secondaire lisent au moins trois livres par mois tandis que seulement 20 pour cent affirment n'en lire aucun.

La lecture ne vient cependant qu'au quatrième rang dans la liste des activités habituelles des étudiants du secondaire, derrière la pratique des sports, les sorties et l'écoute de la télévision.

Les auteurs de l'étude concluent que

chez ces étudiants, l'imprimé n'a nullement été supplanté par les médias électroniques comme moyen de communication.

L'enquête indique cependant que c'est la littérature dite "de consommation" qui attire les étudiants du secondaire, de préfé-

rence aux textes plus sérieux.

La liste des titres les plus courus par ces étudiants indique un intérêt intense pour la littérature américaine, particulièrement lorsque cette littérature a fait l'objet d'un film ou d'une émission de télévision.

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Betty (14 ans)

JOURNAL HÔTESSE L'AIRO (14 ans)

LE TRAIN DE LA TERREUR (14 ans)

ROCKY II (14 ans)

LE CHAMPION (14 ans)

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SUR LE SEXE (14 ans)

LES CINÉMAS FRANCE FILM

bellevue

elysée

saguenay

capitol

centre

royaume 1

royaume 2

royaume 3

\$14.95 par jour

OFFRE SPÉCIALE DE FIN DE SEMAINE

UN SEUL TARIF MODIQUE POUR TOUTE VOITURE DISPONIBLE.

Un, deux ou trois jours

Incluant 200 kilomètres par jour

Offre de durée limitée

En vedette: les voitures General Motors



Réservations
549-3888



Des tarifs bien pensés.

Aux États-Unis, nous sommes représentés par notre associé, National Car Rental.

québec en bref Matapédia: espoir dans la papeterie

Réaction de Parizeau

QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a émis lundi un communiqué pour commenter une déclaration d'une militante libérale, Mme Lyla Allaire, responsable de la rédaction du manifeste électoral du Parti libéral.

Selon M. Parizeau, le manifeste libéral aurait sous-évalué de \$1 milliard le déficit de 1976, la dernière année où le Québec était dirigé par un gouvernement libéral.

Le ministre soutient que le document évalue le déficit du budget Bourassa en 1976 à "moins de un milliard de dollars", alors que le déficit réel aurait été de \$1.986.000.000.

Hydro-Québec: négociations

MONTREAL (PC) — L'Hydro-Québec et plusieurs compagnies d'électricité de la Nouvelle-Angleterre négocient actuellement le financement conjoint de projets énergétiques au Québec, a affirmé en fin de semaine le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Jacques-Yvan Morin.

Aucune raison pour retarder les élections

MONTREAL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a déclaré, lundi, qu'il ne voyait plus de raisons pour retarder la tenue d'élections générales au Québec et qu'elles seraient appelées bientôt.

M. Lévesque, interrogé par des élèves du niveau collégial, au cours d'une campagne visant à amasser des signatures pour une pétition contre le rapatriement de la constitution, a indiqué que les projets du fédéral ne pouvaient plus retarder la tenue de l'élection.

Il a ajouté que l'opposition du public avait suffisamment arrêté ou ralenti le projet fédéral pour qu'il n'ait plus d'influence dans une éventuelle élection.



AUDITOIRE ATTENTIF — Les étudiants et étudiantes du cégep Edouard-Montpetit ont écouté hier avec un vif intérêt les propos tenus par le premier ministre du Québec, René Lévesque. Le premier ministre poursuivait aujourd'hui sa tournée de sensibilisation visant à faire échec au projet de Trudeau.

(Photolaser PC)

Pannes d'électricité

QUEBEC (PC) — Quelque 4.000 abonnés d'Hydro-Québec étaient encore privés d'électricité, lundi matin, dans le centre-ville de Québec, à la suite d'une panne causée par un incendie survenu à un poste de distribution situé rue de la Reine, dans le quartier Saint-Roch.

Les gens refusent tout "projet-bonbon"

AMQUI (PC) — C'était vendredi soir dernier. Accoudé au bar d'un hôtel local, Jean-Guy Gagnon écoute religieusement à la télévision le reportage sur la manifestation de la journée dans la Vallée de la Matapédia.

"C'est bien, lance-t-il à la fin du bulletin, mais est-ce que les gens du reste de la province comprennent bien la signification du geste que nous avons posé aujourd'hui? Je me demande s'ils savent que nous combattons pour notre survie."

Président du Ralliement populaire pour la Papeterie dans la Matapédia, Jean-Guy Gagnon voudrait tellement qu'on saisisse la réalité de son milieu, ce que plusieurs études d'experts n'ont pas encore réussi, selon lui.

"Notre région a été super-étudiée. Il y a seulement les piteux de clôture qui n'ont pas été étudiés. Les seules études du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec ont coûté près d'un milliard de dollars. Et jamais, on a réussi à saisir la réalité et la mentalité de la région."

Soucieux de l'image que projettent ses concitoyens de la Vallée, M. Gagnon veut nous mettre dans le coup afin que nous puissions expliquer à notre tour aux autres Québécois la portée de toutes ces épreuves de force auxquelles se livrent depuis quelques semaines les résidents des 26 villages de la vallée de la Matapédia pour obtenir la papeterie tantôt promise, tantôt compromise.

Aliénation et hémorragie

Cette papeterie, promise depuis 1976, avec ses 400 emplois, assurerait à coup sûr la relance économique de la région, affirme M. Gagnon.

On connaît la querelle que se livrent les deux hommes forts de la région, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, et le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, tous deux députés de Matane.

Après s'être mutuellement accusés depuis deux ans d'être responsables du retard du projet, les deux ministres ont convenu d'une

trêve le 7 décembre dernier, s'engageant à dépolitiser le débat. Depuis, c'est le silence de part et d'autre.

Des informations officielles laissent maintenant entendre que le projet serait moins dispendieux à réaliser à Matane, à cause notamment des coûts additionnels importants qu'entraînerait la préservation de la rivière à salmon Matapédia.

Et on parle d'un projet de remplacement pour la Vallée, peut-être une manufacture de pan-neaux-particules.

Mais les gens de la région ne veulent pas d'un "projet-bonbon". Ils n'accepteront rien d'autre que la papeterie, déclare M. Gagnon.

Aucun autre projet, dit-il, ne pourra empêcher l'aliénation de la seule ressource importante de la région, la forêt. "La population n'acceptera jamais de voir défilier les camions transportant notre bois pour aller le transformer ailleurs."

"Ni l'agriculture, ni le tourisme ne pourra relancer cette économie reléguée essentiellement à la forêt. C'est cela que la population du Québec doit bien comprendre."

Il insiste ensuite sur le dépeuplement progressif de la vallée et sur le taux de chômage.

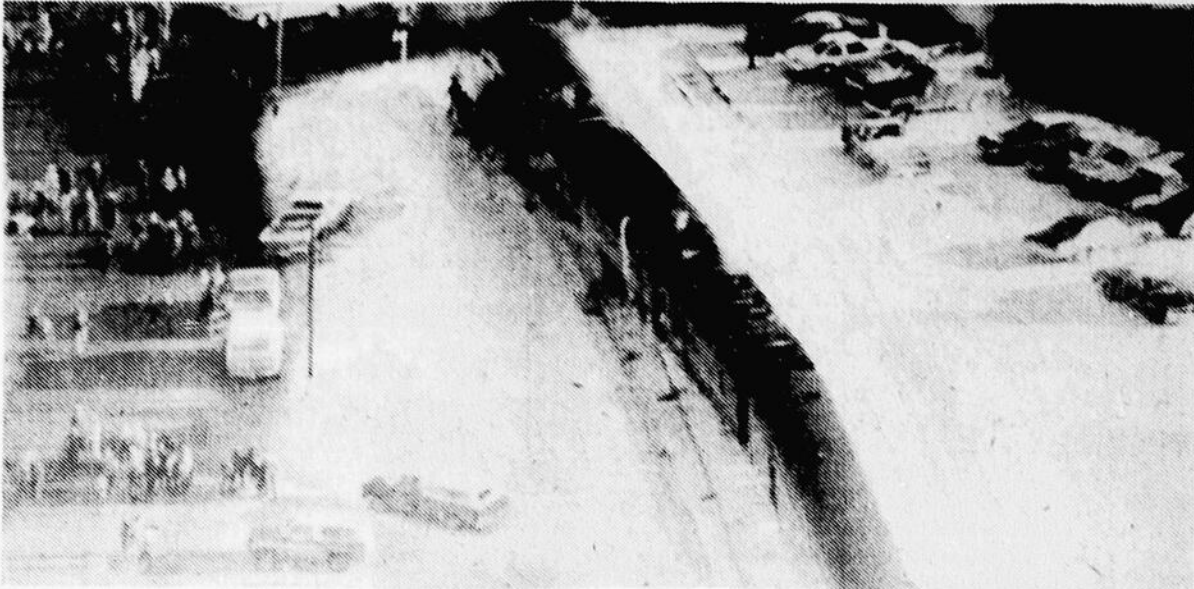
C'est le chant du cygne actuellement pour la région. Les jeunes quittent pour trouver du travail en ville. C'est le système qui tend à favoriser l'hémorragie de la région. On vient enseigner à nos jeunes la mécanique et la soudure pour qu'ils aillent travailler à la Baie James. Mais aucun cours en foresterie."

Le pourcentage des sans-travail atteint 40 p.c. en certains périodes de l'année. Il existe des paroisses où il n'y a qu'un seul salarié durant l'hiver. C'est l'employé du bureau de poste.

Commandos

M. Gagnon est catégorique quand il affirme que la population de la vallée est prête à tout pour "survivre".

"Moi, je peux vous dire que des actions de commandos se préparent. Les gens nous poussent dans le dos pour qu'on organise des coups d'éclat. Je ne sais pas si on pourra les contenir encore longtemps."



TRAIN BLOQUE — Les membres du groupe Ralliement populaire ont bloqué pendant plus de dix heures à Amqui le train Via Rail qui se

dirigeait vers Halifax et ce, pour sensibiliser les gens à leur revendication.

(Photolaser PC)

Hôpitaux: service des cuisines

La centralisation risque d'entraîner des mises à pied

QUEBEC (PC) — Les employés d'hôpitaux de Québec craignent que la centralisation du service des cuisines en un seul endroit entraîne des centaines de mises à pied.

Au cours d'une conférence de presse, hier, ces employés affiliés à la CSN ont dénoncé cette centralisation des services et ont indiqué qu'ils allaient procéder à une enquête détaillée sur les conséquences d'une telle mesure.

La CSN se dit incapable pour l'instant de préciser le nombre de postes qui seraient touchés mais dans un seul hôpital, celui de l'Hôtel-Dieu, on estime ce nombre à environ 70 personnes.

Il faut mentionner que cet hôpital ne possède pas de cuisine centrale mais plutôt 14 cuisinettes situées sur les étages.

Tres bientôt ce sera le temps du Carnaval

Madame LAROCHELLE A PENSE A VOUS!

50% de réductions vous est offert pour le temps du Carnaval pour postiche, perruques pour dames et pour hommes.

Oui, ce gracieux nid de boucles sur le front de cette dame ou demoiselle... c'est un postiche, que nous offrons à

50% DE REDUCTION

En cheveux humains ou synthétiques, chez une spécialiste.

Mme Larochelle "La Perruquière"

Mme LAROCHELLE
"LA PERRUQUIERE"

432, Plamondon, Chicoutimi, (près de Place du Saguenay) tél.: 549-0402 (ouvert aussi le soir)

Transaction chez Domtar

MONTREAL (PC) — Domtar Industries Inc., filiale américaine de la société montréalaise Domtar Inc., a fait savoir lundi qu'elle a vendu son installation de fabrication de chaux sise à Tacoma, Wash., à Continental Lime Inc. d'Utah. Le prix de la transaction n'a pas été révélé.

LA VENTE DE SUR MESURE LAFLAMME

CA SE MANQUE PAS...



Un complet qu'les bat tous! Les meilleurs, les plus beaux, les plus modernes. Des styles ex-lusifs. Une coupe parfaite. Un tissu de qualité. Une finition exécutée avec art par nos maîtres tailleurs. Complet \$199 Gilet \$50

\$199*

* Dans un magasin, vous paierez \$300 pour un vêtement de cette qualité.

317, rue Racine - dans la cote

CHICOUTIMI

NOMBREUX AUTRES
SPECIAUX DANS LE MAGASIN

Laflamme
maîtres tailleurs
CHICOUTIMI

LE MARDI SEULEMENT*

SEULEMENT

\$1.99
Ord.: \$2.90



De 14 heures à la fermeture, procurez-vous le DÎNER comprenant 3 morceaux de Bon Poulet Frit Kentucky, salade de chou, pommes de terre frites et pain à la grecque au prix dérisoire de \$1.99.

*Aux Villas du Poulet participantes
*Excepté l'Abitibi

La recette du col Sanders de

Poulet Frit Kentucky

MdeC

SEULEMENT

\$1.99
Ord.: \$2.90



La Villa du Poulet

Attaques en règle contre "The Big Blue Machine"

TORONTO (PC) — Pour les libéraux et néo-démocrates de l'Ontario, c'est comme s'ils tentaient de pousser une boule vers le dallot, juste avant qu'elle frappe les quilles.

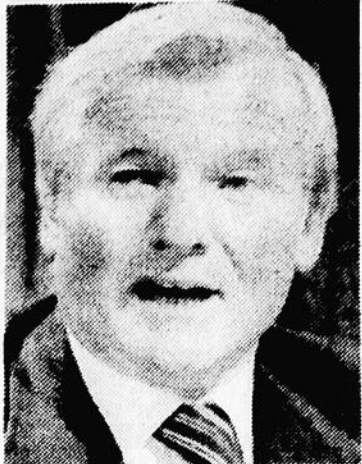
Cette boule a beaucoup d'élan et c'est ce sur quoi les conservateurs du premier ministre William Davis comptent en vue des élections du 19 mars, c'est-à-dire l'énergie électorale accumulée durant 38 années consécutives de pouvoir à Queen's Park.

Mais les libéraux, qui constituent l'Opposition officielle, et les néo-démocrates vont tâcher d'utiliser cette longévité comme argument contre M. Davis, chef politique de la province depuis 10 ans.

Selon le chef libéral Stuart Smith, le gouvernement est devenu suffisant, sans imagination et incapable d'affronter des problèmes qui n'existaient pas il y a 40 ans.

Amorçant sa première campagne depuis qu'il est devenu chef du NPD provincial en 1978, M. Michael Cassidy compte sur une explosion de frustration envers un gouvernement gras comme un voleur et qui ne se soucie pas du tout du Joe Bleau moyen, financièrement coincé.

Pour ces trois dirigeants,



William Davis

l'élection sera un banc d'essai. A la tête de la plus peuplée des provinces depuis 1971, M. Davis dispose de ce qu'on appelle "The Big Blue Machine" et qui n'a pas laissé tomber ses chefs depuis l'avènement de George Drew, en 1943.

Avocat originaire de la ville d'Orillia, élu à la première fois en 1959, M. Davis a pour objectif d'être réélu et même d'aller chercher les cinq comtés qui lui manquent pour être majoritaire à l'Assemblée législative, ce qu'il a raté de peu en 1975 et 1977. A la dissolution, les Tories avaient 58 sièges, les libéraux 34 et les néo-démocrates 33.

Meilleur score

Né à Montréal et psychiatre de son métier, M. Smith a succédé à M. Robert Nixon, toujours député libéral, à la tête du parti. Il s'attend à un bien meilleur score que les 34 députés élus il y a quatre ans.

Richesses naturelles

Blakeney refuse l'offre du gouvernement fédéral

REGINA (PC) — Selon le "Leader-Post", le premier ministre de la Saskatchewan a refusé, la semaine dernière, une offre du gouvernement fédéral destinée à obtenir son appui dans le débat sur la constitution.

Cette offre avait trait au contrôle des richesses naturelles vendues sur le marché international.

Le journal soutient que l'offre a été faite le 26 janvier dernier

au procureur général de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, au moment où il se trouvait à Ottawa.

Dès le lendemain, M. Romanow se trouvait à Hawaï, où il rencontrait le premier ministre Allan Blakeney, qui s'y trouvait en vacances.

Il était alors en compagnie de M. Howard Leeson, sous-ministre des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, et possiblement du premier ministre

Peter Lougheed, de l'Alberta.

C'est là, sur une plage d'Honolulu, que M. Blakeney aurait été mis au courant de l'offre d'Ottawa et qu'il aurait refusé.

Contre-proposition
Le journal précise que M. Blakeney n'a pas fait de contre-proposition.

"Cela n'exclut pas la possibilité, a souligné une source gouvernementale, qu'il peut y avoir une contre-proposition

plus tard."

A Ottawa, dimanche, où il assistait à une réunion de procureurs généraux, M. Romanow a refusé de faire des commentaires sur son court voyage à Hawaï.

A Ottawa également, le leader néo-démocrate Ed Broadbent a exprimé l'espoir d'obtenir l'appui de M. Blakeney, avec l'amendement à la requête de rapatriement de la constitution qu'il va présenter cette semaine.

Les gisements de Dome Petroleum

Potentiel à ne pas négliger

OTTAWA (PC) — La société Dome Petroleum Ltd. prévoit extraire du fond de la mer de Beaufort 750,000 barils de pétrole par jour d'ici 1990 et 1,5 million d'ici 1995.

Dans un document

déposé lundi devant l'Office nationale de l'énergie (ONE), la compagnie dont le siège est à Calgary affirme que les gisements localisés ont "le potentiel pour rendre le Canada auto-suffisant en pétrole d'ici la fin de la décennie".

Active dans ce secteur depuis 1976, Dome a révélé que les résultats du forage de 33 puits en mer de Beaufort depuis 10 ans prouvent l'existence d'énormes dé-

pôts pétroliers et gaziers.

Le programme de prospection pour la région permettra la découverte de cinq milliards de barils d'or noir d'ici 1985 et de huit milliards de barils d'ici 1990, lit-on dans le document.

Selon la compagnie, ces prévisions sont basées sur le rythme de forages positifs en mer de Beaufort et sur une corrélation avec l'expérience de la Mer du Nord, soit le rapport du nombre de puits de prospection forés et de l'importance réelle des gisements.

En tenant compte des puits forés par tous les prospecteurs sous cette nappe d'eau salée, Dome prédit que 70 forages auront été complétés en 1985 et 120 en 1990.

Construction

La valeur des permis a diminué de 3.6 p.c.

OTTAWA (PC) — La valeur des permis de bâtir en novembre corrigée des variations saisonnières a diminué de 3.6 pour cent sur le mois précédent et s'établissait à \$1.4 milliard, signalait Statistique Canada, lundi.

Cette baisse s'est produite malgré une hausse de trois pour cent, à \$738 millions, de la valeur des permis non résidentiels.

Par contre, la valeur des permis délivrés pour construire des logements est tombée

de 10.2 pour cent, à \$666 millions.

Pour le troisième mois de suite, la valeur des permis non résidentiels a augmenté en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta.

Sociétés pétrolières étrangères

Le ministre des Finances rappelle l'établissement d'une taxe spéciale

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral des Finances a rappelé aux Canadiens, lundi, qu'ils devront acquitter une taxe spéciale pour devenir propriétaires de sociétés pétrolières étrangères.

L'établissement de cette taxe, a fait remarquer M. Allan MacEachen dans une conférence de presse, a été proposée dans le budget du 28 octobre dernier et son montant dépendra du coût d'acquisition de la compagnie et des modalités de paiements.

M. MacEachen, d'un autre côté, n'a pas voulu faire de commentaires sur les négociations en cours entre Petro-Canada et Petrofina. La société d'Etat pourrait faire l'acquisition de cette compagnie,



Allan MacEachen

qui est une filiale à 71.5 pour cent de la compagnie belge Petrofina.

Dans son allocution au Canadian Club, plus tôt, le ministre des Finances a affirmé qu'Ottawa se de-

vait d'augmenter ses revenus pétroliers, afin d'être en mesure de combattre les inégalités sociales et économiques causées par la hausse des revenus des sociétés pétro-

lières et des provinces productrices.

Bénéfices

Avant le budget, a signalé M. MacEachen, l'industrie pétrolière recevait presque 25 pour cent des bé-

néfices après impôt de toutes les industries canadiennes.

Et, a-t-il ajouté, si aucun changement n'avait été apporté au système fiscal, "il est probable que les bénéfices après impôt de cette industrie aurait approché le tiers de tous les bénéfices après impôt du pays".

Avec le résultat que, les bénéfices étant trop considérables pour être absorbés par le réinvestissement dans l'industrie pétrolière, ils seraient "sous le contrôle de non-Canadiens".

Pour ce qui est d'une province comme l'Alberta, a dit M. MacEachen, ses revenus sont tellement considérables que les autres provinces sont désavantagées en comparaison.

À LA BANQUE DE MONTRÉAL, L'ÉPARGNE-RETRAITE ET L'ASSURANCE-VIE, ÇA FORME UN TOUT!

Des régimes enregistrés d'épargne-retraite avec assurance-vie sans frais supplémentaires: une autre initiative de la Banque de Montréal

Une combinaison gagnante!

La Banque de Montréal lance l'épargne-retraite assortie d'assurance-vie! Dorénavant, les épargnes déposées dans un régime d'épargne-retraite chez nous doubleront automatiquement (jusqu'à concurrence de \$30 000) dans un cas de décès avant l'âge de 60 ans. Ainsi, en plus de réduire vos impôts, vous obtenez maintenant une assurance-vie sans frais supplémentaires!

Ça se fait automatiquement!

Ceux qui ont déjà un dépôt à terme de retraite, un compte spécial de retraite ou un certificat de placement de retraite de la Banque de Montréal recevront automatiquement la protection de l'assurance-vie. Ceux qui souscriront à l'un de ces trois régimes chez nous seront assurés instantanément, en cas de décès accidentel, et recevront une protection complète six mois après la date d'adhésion au régime.

Aucun examen médical ni frais supplémentaires!

Pas besoin de passer d'examen chez le médecin, ni de payer des frais supplémentaires pour recevoir cette protection additionnelle. À la Banque de Montréal, les règles du jeu sont faciles!

Taux d'intérêt toujours aussi avantageux!

Bien sûr, vous profitez d'un taux d'intérêt des plus concurrentiels, tout en réduisant vos impôts et en obtenant de l'assurance-vie sans frais supplémentaires. Toute une série d'avantages qui s'agencent bien!

À vous de jouer... avant le 2 mars 1981!

La date limite de cotisation pour avoir droit à une réduction d'impôts est le 2 mars 1981. Alors hâtez-vous et préparez dès aujourd'hui votre avenir et celui des êtres qui vous sont chers en cotisant à un régime d'épargne-retraite assorti d'assurance-vie à la Banque de Montréal.

Transférez votre R.E.E.R. chez nous!

Notez bien! Si vous transférez votre R.E.E.R. actuel à la Banque de Montréal vous recevrez également la protection de l'assurance-vie. Rien de plus simple! Passez nous voir, nous nous occuperons de tout.

Pour moins d'impôts aujourd'hui et encore plus de sécurité demain, renseignez-vous à l'une de nos succursales.



UNE INITIATIVE
RASSURANTE
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL



Consultation
Au
Service des
Entreprises

NE VOUS LANCEZ PAS EN AFFAIRES... À L'AVEUGLETTE!

Avant d'investir dans votre projet d'entreprise tout ce que vous possédez, prenez les renseignements nécessaires. Mettez toutes les chances de votre côté en faisant appel à CASE*

A un coût minime, CASE peut vous fournir les services d'un conseiller d'expérience qui vous aidera dans toutes les étapes de l'implantation d'une entreprise prospère. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements pertinents sur les marchés et le choix des emplacements, ainsi que des projections pour l'avenir.

Appelez CASE aujourd'hui même Et parlez en affaires... du bon pied!

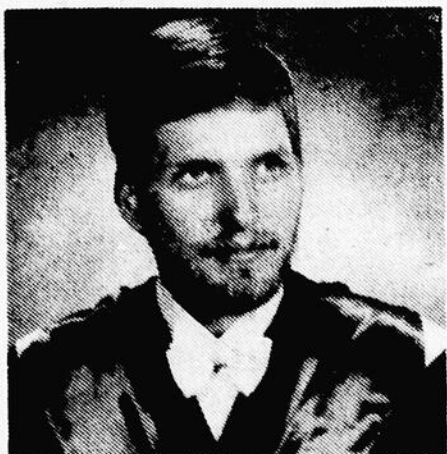
Pour obtenir plus de renseignements, appelez au:



Tél.: 545-1501
Georges-E. Lessard, coordonnateur.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

NOUVELLE ETUDE



Dr Jean Bressani

Le DR JEAN BRESSANI est heureux d'annoncer l'ouverture de sa clinique chiropratique, située au 213, St-Ephrem, Chicoutimi-Nord (face au CLSC).

Le DR BRESSANI a été diplômé chiropraticien en 1980. Il est membre de l'Ordre et de l'Association des Chiropraticiens du Québec. Il possède un certificat d'autorisation à traiter les blessures athlétiques. Il est également instructeur en ressuscitation cardio-vasculaire.

Les heures de bureau sont:

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI:
9H00 A.M. à 5H00 P.M.
MARDI, JEUDI: 11H00 A.M. à 6H00 P.M.
SAMEDI: 9H00 A.M. à 12H00 A.M.

Pour rendez-vous:
TEL.: 545-8802